Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8370229
Centre d'intérêt: 010

Lemelin, Clément.

Le financement des services sociaux au Québec et ses effets redistributifs : l'exemple de l'éducation / par Clément Lemelin. -- Montréal : Université du Québec à Montréal, Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu, 1982.
84 p. ; 28 cm. -- (Cahier / Université du Québec à Montréal, Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu ; 8201)

Bibliogr.: p. 58-80.

Cote Dewey: 370.9'714/L551f Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Service social *Budget *Coût par étudiant *Financement *Finances scolaires *Dépenses *Démocratisation de l'enseignement

Identificateur(s) de sujet: *Economie de l'éducation *Redistribution

---

Résultat d'une commandite de l'Office de planification et de développement du Québec, le présent texte est constitué de larges extraits d'un rapport qui a été soumis à l'hiver 1982 à cet organisme québécois et qui portait sur un type particulier de dépenses publiques, les services sociaux publics. Il s'agissait, à l'origine, de présenter un devis pour des travaux à venir et portant sur la répartition des coûts et bénéfices associés à ces services ainsi que sur l'impact d'un éventuel changement dans la tarification ou le rationnement de ces services. Pour les fins de ce document, parmi le grand nombre de services sociaux disponibles, un seul a été retenu, soit l'éducation.

Ce cahier compte trois parties. L'auteur établit d'abord un bilan des principaux problèmes et rappelle rapidement quelques-uns des projets de réforme récemment mis de l'avant. Il passe ensuite en revue quelques travaux effectués en économie de l'éducation, surtout au Québec ou au Canada, regroupés autour de quatre thèmes: efficacité interne, efficacité externe, accessibilité ou démocratisation, effets redistributifs. Enfin, sous forme de questions, il traite de certaines des principales préoccupations de l'économie de l'éducation.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8370229

LABREV
Laboratoire de recherche sur l'emploi, la répartition et la sécurité du revenu

LE FINANCEMENT DES SERVICES SOCIAUX AU QUEBEC ET SES EFFETS REDISTRIBUTIFS; L'EXEMPLE DE L'EDUCATION

par

Clément LEMELIN

Cahier 8201

Université du Québec à Montréal

E D U Q 8370229

LE FINANCEMENT DES SERVICES SOCIAUX AU QUEBEC ET SES EFFETS REDISTRIBUTIFS; L'EXEMPLE DE L'EDUCATION

par

Clément LEMELIN

Cahier 8201

Laboratoire sur la répartition
et la sécurité du revenu (LABREV),
Université du Québec à Montréal,
Case postale 8888,
Succursale A,
Montréal, P.QUE.
H3C 3P8

août 1982

LE FINANCEMENT DES SERVICES SOCIAUX AU QUEBEC ET SES EFFETS REDISTRIBUTIFS; L'EXEMPLE DE L'EDUCATION

par

Clément LEMELIN*

* Professeur, Département de science économique, UQAM.

Ce texte a été réalisé dans le cadre d'un devis préparé pour le compte de l'Office de Planification et de Développement du Québec.

Mes remerciements à Jacques D'Amour qui a effectué une grande partie de la recherche bibliographique qui sous-tend ce texte.

Table des matières

0. Introduction 4

1. Première partie: L'éducation au Québec: problèmes et évolution 7

2. Deuxième partie: Revue de la littérature 15
   2.1 Efficacité interne 16
   2.2 Efficacité externe 20
   2.3 Accessibilité ou démocratisation 26
   2.4 Effets redistributifs 33

3. Troisième partie: Quelques grandes questions 46

4. Bibliographie 57
   4.1 Première partie de la bibliographie 57
   4.2 Deuxième partie de la bibliographie 74
   4.3 Troisième partie de la bibliographie 79

Avertissement

Le lecteur voudra bien noter que la bibliographie est constituée de trois parties qui correspondent aux trois phases au cours desquelles elle a été élaborée. Toutes les références qui sont suivies dans le corps du texte d'une date (par exemple Lemelin (1980)), d'une date et d'une lettre (par exemple Bélanger (1973a)) et d'une date et de deux lettres (par exemple Layard (1973aa)) se trouvent dans la première, la deuxième et la troisième parties de la bibliographie respectivement.

Introduction

La politique budgétaire, qui vise à déterminer le niveau et la composition des dépenses publiques en biens et services, des paiements de transfert et des prélèvements fiscaux, constitue le principal instrument par lequel l'Etat affecte les conditions de vie des citoyens et tente de modifier les inégalités socio-économiques.

Résultat d'une commandite de l'Office de planification et de développement du Québec, le texte qui suit est constitué de larges extraits d'un rapport qui fut soumis à l'hiver 1982 à cet organisme québécois et qui portait sur un type particulier de dépenses publiques, les services sociaux publics. Il s'agissait, à l'origine, de présenter un devis pour des travaux à venir et portant sur la répartition des coûts et bénéfices associés à ces services ainsi que sur l'impact d'un éventuel changement dans la tarification ou le rationnement de ces services.

Les sociétés contemporaines sont caractérisées par une multitude de programmes visant à assurer de tels services:

- planification familiale
- garderies
- aide à l'enfance
- éducation
- information et orientation professionnelles
- santé
- formation professionnelle
- migration, relocalisation
- aide à l'habitation
- aide juridique
- intervention sociale et communautaire
- placement des personnes
- services à domicile, etc.

Face à une telle profusion de services, - et la liste n'est pas exhaustive, - plusieurs ont parlé de développement anarchique, certains allant même jusqu'à souhaiter la substitution à la plupart de ces programmes d'un programme intégré de transferts en espèces. Quant à nous, afin de ne pas éparpiller nos efforts, nous avons limité l'essentiel de notre propos à un seul des services sociaux publics, l'éducation. Par l'étude d'un cas particulier, nous croyons pouvoir éclairer l'essentiel des préoccupations qu'a fait naître l'expansion rapide de ces services.

Ce cahier compte trois parties. Nous établissons d'abord un bilan des principaux problèmes et rappelons rapidement quelques-uns des projets de réforme qui ont été récemment mis de l'avant. Nous passons ensuite en revue quelques travaux effectués en économie de l'éducation, que nous regroupons autour de quatre thèmes: efficacité interne, efficacité externe, accessibilité ou démocratisation, effets redistributifs; nous insistons plus particulièrement sur les travaux effectués au Québec ou au Canada. Enfin, nous rassemblons sous forme de questions certaines des principales préoccupations de l'économie de l'éducation.

Première partie

I. L'éducation au Québec: problèmes et évolution

La réforme du système d'éducation et l'expansion quantitative des services comptent parmi les résultats les plus importants de la révolution tranquille. Les dépenses au titre de l'enseignement s'élevaient à 186 millions de dollars au Québec en 1954-55 et à 5,917 milliards de dollars en 1979-80.(1) Les causes d'un tel accroissement sont multiples et elles ne sont pas toutes exclusives au Québec. Si au cours de cette période le coefficient multiplicatif est de 31.8 pour le Québec, il s'élève tout de même à 26.0 pour le Canada. Néanmoins la pression que l'éducation exerce sur les ressources est plus intense au Québec qu'au Canada: en 1978, les dépenses au titre de l'enseignement représentaient 11.7% du revenu personnel au Québec, et 9.3% dans le reste du Canada.

Pour mieux comprendre cet effort de la société québécoise, on peut recourir à une identité qui a inspiré plusieurs travaux de l'O.C.D.E. (1976).

$$\frac{E_d}{P.N.B.} \equiv \frac{E_d}{E_t} \cdot \frac{E_t}{Pop_{5-24}} \cdot \frac{Pop_{5-24}}{Pop} \cdot \frac{Pop}{P.N.B.}$$

où E_d = dépenses au titre de l'enseignement

E_t = population estudiantine

Pop_{5-24} = population âgée de 5 à 24 ans

Pop = population totale

P.N.B. = produit national brut

---

(1) Ces chiffres et ceux qui se trouvent plus bas sont tirés de L'éducation au Canada (1980) et de Statistique de l'enseignement - Estimations (1981-82), publiés par Statistique Canada.

C'est ainsi que l'on peut relever quatre grands types d'explications:

- les coûts unitaires, $\frac{E_d}{E_t}$, constituent un sujet de préoccupation un peu partout dans le monde, la hausse rapide du coût des services et, plus particulièrement, des services publics n'épargnant aucune société. Cette hausse des coûts peut provenir d'une évolution insatisfaisante de la productivité ou des coûts des facteurs.

- les taux de fréquentation scolaire, $\frac{E_t}{Pop_{5-24}}$, se sont élevés très rapidement et ils continuent de croître dans l'enseignement supérieur au Québec alors qu'ils ont commencé à décliner dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. C'est ici qu'on peut parler de rattrapage même si les taux de scolarisation des Québécois francophones demeurent bas dans le contexte nord-américain.

- la pression démographique, $\frac{Pop_{5-24}}{Pop}$, est un élément qui a joué dans les années 1960 mais on peut maintenant parler de ressac démographique et, de plus, les effectifs estudiantins aux niveaux supérieurs comptent des proportions fortes et toujours plus grandes d'adultes au Québec.

- un faible niveau de vie, $(\frac{Pop}{P.N.B.})^{-1}$, peut aussi expliquer pourquoi la part des ressources nationales consacrée à l'éducation est élevée. Lemelin (1979) énumère un ensemble d'arguments cherchant à démontrer pourquoi l'appartenance à la Confédération canadienne entraîne un rapport, $\frac{E_d}{P.N.B.}$, plus élevé. La péréquation fiscale n'est pas le seul canal par lequel cette influence se transmet.

Le Québec possède donc un des systèmes d'enseignement les plus coûteux; quand ils en font l'affirmation plusieurs font d'ailleurs référence à la fois à l'effort de la société et aux coûts unitaires. La pression sur les ressources qu'exercent les dépenses d'enseignement, et plus particulièrement les dépenses publiques, constitue le problème le plus important auquel le Québec est confronté. Le Québec peut-il se permettre des dépenses qui, en 1978, représentaient 882 dollars par habitant, contre 787 dollars pour l'Ontario et 740 pour les autres provinces?

La question est d'autant plus discutée que les Québécois ont découvert récemment une dure réalité, l'existence d'une contrainte budgétaire même au niveau de l'Etat. Une croissance de plus en plus paresseuse ne parvient plus à engendrer facilement des revenus publics supplémentaires; la Fédération canadienne semble vouloir se montrer de moins en moins généreuse dans ses transferts de fonds vers les gouvernements provinciaux; les contribuables apparaissent de moins en moins prêts à supporter des fardeaux fiscaux toujours plus lourds; enfin, les déficits budgétaires deviennent des solutions de moins en moins populaires. L'Etat québécois n'a d'autre choix que de contrôler ou de comprimer ses déboursés. Est-il nécessaire de rappeler que le Ministère de l'Education compte pour environ 30% des dépenses budgétaires et le Ministère des Affaires sociales pour davantage encore?

De telles préoccupations de "boutiquier" ne menaceraient pas autant le secteur de l'éducation si ce dernier n'était pas victime d'une certaine désillusion. L'éducation est de moins en moins vue comme un moteur du développement économique; elle ne semble même plus être porteuse des espoirs

d'une société plus juste. L'absence pour ainsi dire totale de toute référence à l'éducation dans l'énoncé de politique économique Bâtir le Québec est, à cet égard, éloquente. L'indifférence qui a accueilli le Rapport de la Commission d'étude sur les universités ne fait que confirmer cette impression d'un désenchantement qui repose sur un manque présumé d'efficacité et de justice distributive du système d'enseignement. Le mythe du chômeur diplômé et celui d'une école au service exclusif des classes dominantes achèvent de nous convaincre que le système d'éducation ne compte guère de défenseurs.

Pendant longtemps on a pensé que la solution viendrait en partie de l'évolution de la demande sociale, c'est-à-dire des demandes individuelles. En effet, le bassin démographique se rétrécit progressivement; le ressac devrait maintenant atteindre l'université. Malheureusement les effets de ce ressac aux niveaux primaire et secondaire n'ont pas de quoi nous rendre optimistes. C'est une hausse des coûts unitaires, beaucoup plus qu'une diminution des dépenses totales, que semble avoir créée l'évolution démographique des dernières années aux niveaux inférieurs. Peut-on penser que l'Etat québécois témoignera d'une volonté politique de contrôle des coûts? D'autres facteurs peuvent aussi contrebalancer aux niveaux supérieurs les effets démographiques. Rien ne nous assure que les taux de fréquentation scolaire ont cessé de croître. D'ailleurs les taux de fréquentation universitaire n'ont cessé de croître au cours des dernières années au Québec.

Pour nous répéter, le contexte dans lequel le Québec se trouve ne lui est pas particulier. Un peu partout dans le monde on cherche à réorganiser, à rationaliser les services, plutôt qu'à les étendre. La mode est au "zero-base budget". En économie de l'éducation c'est le temps des remises en question.

Avant d'énumérer quelques suggestions de réforme qui ont circulé un peu partout, mentionnons quelques critères qui peuvent être utilisés aux fins de l'évaluation de l'intervention de l'Etat en éducation;

- la première préoccupation en est une d'efficacité interne; il s'agit de s'assurer qu'avec l'ensemble des facteurs utilisés on maximise l'output, ou encore que l'output de fait produit l'est au moindre coût.

- avec la préoccupation d'efficacité externe, on élargit le problème et on se demande si le niveau de l'activité est optimal ou s'il ne faudrait pas modifier ce niveau. Pour ce faire, il peut être utile de comparer les coûts de l'éducation aux bénéfices de l'éducation, c'est-à-dire à l'impact de cette dernière sur le travail, la consommation ou le loisir.

- parce que l'éducation est considérée par plusieurs comme un bien méritoire et par certains comme un instrument de mobilité sociale, accessibilité et démocratisation constituent un troisième objet de préoccupation. On ne tolère alors pas que des barrières monétaires empêchent trop indûment certains d'entreprendre ou de poursuivre leurs études.

- la dernière préoccupation porte sur les effets redistributifs du système d'enseignement; on peut notamment tenter de déterminer dans quelle mesure les divers groupes socio-économiques profitent du système d'éducation et, aussi, dans quelle mesure ils le financent.

La question des effets redistributifs mérite d'autant plus d'être soulevée qu'il existe aujourd'hui encore de grandes inégalités de consommation de ce que plusieurs considèrent comme un droit. Ces inégalités soulèvent la possibilité d'un détournement de fonds: les bénéfices des services publics

d'éducation seraient souvent accaparés par d'autres que ceux que l'on cherche à aider. L'attribution de ces services suivant des règles d'universalité, de préférence à des critères sélectifs, n'a rendu ce détournement que plus plausible.

Quant à nous, nous jugeons factice l'universalité des mesures dans certains secteurs du système d'enseignement et, plus particulièrement, au niveau supérieur. Considérer comme un droit fondamental ce qui n'est qu'un objet de demande peut créer des problèmes: reconnaître un droit à l'enseignement supérieur et accorder la gratuité scolaire quand seule une minorité se prévaut de ce droit risquent de donner naissance à des situations délicates. La plupart des services sociaux répondent à des besoins inégalement ressentis et souvent cette sensibilité est en rapport direct avec le revenu. Il n'est pas assuré que la réduction du prix d'un bien de luxe à l'aide d'un financement public aura toujours un impact redistributif favorable (aux moins bien nantis).

Même si ce thème des effets redistributifs correspond aux interrogations premières de notre commanditaire, nous croyons que toute recherche sensée sur ce sujet doit faire référence aux trois premiers thèmes. Voilà pourquoi efficacité interne, efficacité externe, accessibilité ou démocratisation et effets redistributifs sont les quatre grandes préoccupations retenues.

Ces préoccupations s'incarnent dans des interventions administratives ou politiques et dans des projets de réforme qui sont au coeur des débats politiques actuels dans la plupart des sociétés. Coupures de budget, invitations à la renégociation de conventions collectives, projets visant à aider les

usagers, plutôt que les maisons d'enseignement (Friedman (1962), Maynard (1975)), débat autour des écoles privées et suggestions visant à changer les techniques d'enseignement (Wolfe (1976)) illustrent la préoccupation d'efficacité interne. Référendum sur la proposition 13 en Californie, projets d'introduction d'un ticket modérateur (Bird (1976), Harris & Seldon (1976), Krashinsky (1981)), suggestions d'une structure de tarifs en fonction des coûts et des externalités (Lemelin (1980)), recommandations visant à privilégier l'enseignement professionnel, voilà comment peut se manifester la préoccupation d'efficacité externe. Comme exemples de projets visant à répondre à des préoccupations d'accessibilité ou de démocratisation, on peut mentionner la proposition de gratuité scolaire du niveau universitaire (Confédération des Syndicats Nationaux (1974)), les suggestions de mesures plus sélectives passant par le régime d'aide aux étudiants (Lemelin (1980)), le projet de création d'un fonds de financement de l'éducation des adultes (Commission Jean, Québec (1981a)), les réformes passées du mode de financement des commissions scolaires, les opérations d'enseignement compensatoire, les projets de réorganisation du système d'éducation autour de l'idée d'éducation permanente (Daoust et alii (1978)) ou autour de l'idée d'éducation populaire autonome (Rose-Lizée et Lizée (1978)). Enfin, c'est pour répondre à des préoccupations d'effets redistributifs que des suggestions de modifications simultanées des prêts, des bourses et des droits de scolarité furent faites (Lemelin (1980)).

Deuxième partie

II. Revue de la littérature

Dans cette deuxième partie, nous voulons présenter quelques travaux effectués au cours des dix dernières années et portant sur les grands thèmes abordés plus haut: efficacité interne, efficacité externe, accessibilité ou démocratisation, effets redistributifs.

2.1 Efficacité interne

Le désir que la production se fasse au moindre coût n'est que normal. Or les coûts ont tendance à augmenter très rapidement dans le cas des services sociaux publics. Aussi les interrogations sur l'efficacité interne du système d'éducation sont-elles nombreuses dans la littérature.

Selon Baumol (1967), le progrès technologique a pour effet d'accroître la productivité des travailleurs et, ainsi, leur salaire. Un secteur qui ne bénéficie pas du progrès technologique éprouvera de plus en plus de difficultés car ses facteurs de production deviendront de plus en plus coûteux, les salaires des travailleurs ayant tendance à s'égaliser dans les divers secteurs. Même si personne n'a remis en question la logique de l'argumentation de Baumol, plusieurs ont hésité à classer l'éducation parmi les secteurs à progrès technologique lent ou inexistant. Quant à nous, nous croyons qu'il est fort difficile de penser à des réformes pédagogiques dont l'effet serait de substituer le capital au travail. Layard (1973aa) démontre clairement que le recours aux nouvelles méthodes pédagogiques n'a pas eu d'impact bénéfique sur les coûts. Quant à Price (1979), il affirme que les problèmes des administrations publiques

tiennent essentiellement à l'augmentation plus rapide des salaires que de la productivité.

Bélanger (1977) suggère une deuxième interprétation tout aussi pessimiste. En plus d'être des organismes sans but lucratif financés essentiellement par l'Etat, les maisons d'enseignement supérieur sont dans des situations peu ou pas concurrentielles: l'Etat contrôle l'entrée sur le marché; l'Etat éprouve aussi beaucoup de difficultés à définir le produit et les producteurs (les professeurs) dominent les consommateurs (les étudiants). Les maisons d'enseignement bénéficient donc d'un surplus inclus dans le budget discrétionnaire dont elles disposent et qui sera réparti parmi les divers agents qui composent le système d'enseignement. Les professeurs étant bien placés pour accaparer le gros morceau, qui prend ainsi la forme de rémunération de facteurs, la production se fera à un coût supérieur au coût minimum. Si, à l'origine, Bélanger applique sa thèse aux universités il n'en demeure pas moins qu'on peut l'étendre à d'autres niveaux d'enseignement et à d'autres secteurs de production. Migué et Bélanger (1972a) voient dans la domination des médecins le problème fondamental dans le secteur de la santé. L'Etat peut faire bien peu de chose dans un tel univers. A cause des fortes sommes d'argent impliquées, l'Etat est tenté de déborder son rôle de simple fournisseur de fonds, notamment en essayant de contrôler l'affectation des intrants; malheureusement il est difficile de supposer qu'il connaît mieux que les maisons d'enseignement les modes de production. La solution idéale pourrait être l'établissement d'un système de récompenses et de pénalités en fonction du produit; malheureusement, il est très difficile d'évaluer la nature et la qualité de ce produit.

Les difficultés que soulève l'identification du produit des maisons d'enseignement ne sauraient être sous-estimées. Comment tenir un discours en termes d'efficacité si l'on ne peut identifier et mesurer ce produit? Il faut saluer ici le courage de Henderson, Mieszkowski et Sauvageau (1976a) qui n'hésitent pas à faire le saut et à définir comme objectifs du système d'enseignement de niveau primaire à la C.E.C.M. l'apprentissage du français et des mathématiques. On trouvera chez Houle et Montmarquette (1978) une discussion plus large sur les divers objectifs qui ont été suggérés dans le cas de l'enseignement de niveau primaire ou secondaire. S'inspirant des travaux de Bowles (1970aa), Henderson, Mieszkowski et Sauvageau essaient donc d'isoler les facteurs favorables à l'apprentissage des élèves. Selon leurs conclusions, le quotient intellectuel et le milieu familial comptent parmi les facteurs les plus influents; il semble également que peu de facteurs contrôlés par l'autorité scolaire exercent une influence importante sur l'apprentissage, si ce n'est l'ensemble des caractéristiques des camarades de l'élève. De telles conclusions ne sont pas très surprenantes; elles rejoignent les principales tendances isolées dans la belle synthèse d'Averch (1974) et, plus particulièrement, les conclusions pessimistes quant à l'influence sur l'apprentissage d'une meilleure qualité des facteurs traditionnels de production: équipement, matériel, caractéristiques des enseignants, etc.

L'étude de Henderson, Mieszkowski et Sauvageau nous semble une des voies de recherche à suivre. Les économistes qui l'empruntent auraient cependant avantage à développer des contacts avec d'autres spécialistes des sciences de l'éducation. Puisque la rareté des ressources se fait de plus en plus sentir, il semble bien qu'une des seules façons d'améliorer ou d'accroître le produit est la réallocation des ressources ou l'adoption de techniques d'enseignement

plus efficaces. C'est la voie qu'emprunte Wolfe (1976) et que suggèrent Houle et Montmarquette (1978) afin, dans ce dernier cas, d'évaluer l'impact des programmes de rattrapage en milieu défavorisé.

L'étude des fonctions de production en éducation a incité quelques économistes à étudier de façon plus spécifique l'impact du milieu familial sur l'apprentissage. La réflexion des économistes n'est cependant pas aussi avancée que celle des psychologues ou des sociologues sur ce sujet, ainsi qu'en fait foi la synthèse de Lévesque (1979). Qu'il suffise ici de mentionner, à titre d'exemples, les contributions de Lemennicier (1974) et de Leibowitz (1977aa).

Les travaux qui s'inscrivent à l'intérieur d'une préoccupation d'efficacité interne ne font pas tous explicitement référence à la seule fonction de production. A l'aide de fonctions de coût, Verry et Layard (1975a) s'interrogent sur les relations entre enseignements aux divers cycles universitaires et recherche: il est intéressant de noter que recherche et enseignement aux deuxième et troisième cycles semblent complémentaires alors que la relation entre la recherche et l'enseignement au premier cycle en est une de substitution.

Il serait par ailleurs fastidieux de reprendre ici les études de la rémunération des facteurs de production; les résultats de ces études circulent d'ailleurs peu et ils sont souvent de nature descriptive. On peut néanmoins déplorer la faiblesse de la littérature sur les conditions de travail des professeurs qui ont été, somme toute, peu analysées. Relevons cependant l'excellente étude de Marois (1981a) sur l'impact de la syndicalisation des

professeurs d'université; le résultat en serait une plus faible dispersion des revenus et un léger accroissement de la rémunération moyenne au bénéfice des professeurs spécialisés dans les disciplines les moins bien rémunérées.

Enfin, bien peu de travaux facilement accessibles semblent tenter de définir les coûts unitaires par discipline, programme ou niveau d'études et par type d'étudiant. Ces travaux sont pourtant essentiels à tout calcul de taux de rendement, à toute réforme visant à faire payer les usagers ou à leur faire connaître le coût des services et à toute recherche visant à répartir les coûts et les bénéfices entre les diverses catégories socio-professionnelles.

Ces deux derniers thèmes, conditions de travail des professeurs et coûts unitaires nous semblent étroitement liés: à cause de l'importance des professeurs dans le processus d'éducation et parce que leurs activités revêtent diverses formes et possèdent diverses finalités, il nous semble essentiel de connaître l'allocation de leur temps si nous voulons mieux évaluer les coûts des divers produits.

2.2 Efficacité externe

Poser le problème d'efficacité en éducation, c'est aussi évoquer la possibilité d'un transfert de ressources entre le secteur d'éducation et les autres secteurs, c'est s'interroger sur l'ampleur de l'effort consenti, c'est soulever la question de l'efficacité "externe". Le biais de l'économie de l'éducation en faveur de l'enseignement supérieur point ici plus que nulle

part ailleurs. En effet une grande partie des travaux porte sur l'effort consenti au niveau de l'enseignement collégial et universitaire; ce faisant on rejoint les grandes préoccupations sociales puisque c'est ce niveau qui vient le plus souvent à l'esprit quand on évoque la possibilité de sabrer dans les dépenses publiques d'éducation ou de comprimer les taux de fréquentation scolaire.

Au Québec, on peut relever plusieurs travaux qui tentent de mesurer, de comparer et d'évaluer les coûts de l'enseignement et les efforts de la société et de l'Etat. On trouvera chez Lemelin (1979) une courte description de l'évolution des dépenses d'enseignement au Québec et au Canada depuis 1954, ainsi qu'une brève discussion sur la répartition de ces dépenses entre les divers niveaux et sur les raisons d'un effort relatif plus considérable au Québec. (Récemment, Eicher et Orivel (1979) ont évalué l'impact de la crise économique sur l'effort des diverses sociétés en éducation: il est à noter que c'est en Amérique du Nord que la tentation fut la plus forte de faire porter au secteur de l'éducation une partie significative du poids de la crise des années 1970).

Bélanger (1973) et Lemelin (1980), successivement, s'efforcent d'évaluer les coûts de l'enseignement universitaire et d'en répartir le fardeau entre les étudiants et d'autres agents économiques. Dans ces deux études, les coûts incluent le manque à gagner ou à produire des étudiants. Selon Lemelin, les étudiants à temps complet défraient eux-mêmes près de 60% du coût total de leurs études.

La CREPUQ (1978a) et le Gouvernement du Québec (1980b, 1980a) empruntent, quant à eux, le chemin parsemé d'embûches d'une comparaison Québec-Ontario. Même si l'on ne saurait trancher ici dans cette controverse, on peut tirer au moins trois conclusions: d'abord, une des principales différences entre les efforts des sociétés québécoise et ontarienne dans l'enseignement supérieur vient de ce que l'Etat au Québec défraie une partie plus grande des coûts; ensuite, les étudiants à temps partiel représentent une proportion plus grande des effectifs au Québec; enfin, s'il n'est pas assuré que les taux de fréquentation universitaire soient supérieurs au Québec, tous s'entendent pour affirmer que l'avantage que possédait jadis l'Ontario s'est contracté au cours des dernières années, nos taux de fréquentation ayant évolué à contre-courant du mouvement d'ensemble de l'Amérique du Nord.

Au delà des difficultés que pose une comparaison de deux systèmes d'enseignement différents, notons que, pour qu'on puisse inférer quelque recommandation politique de ces comparaisons, on doit supposer qu'il faut imiter l'Ontario. La naiveté d'une telle hypothèse pourrait faire sourire plus d'un Ontarien. Quant au Ministre des Finances du Québec, il pourrait répliquer que tout doit finalement se payer et que l'on ne saurait exiger un effort fiscal beaucoup plus grand au Québec. On a souvent utilisé d'autres critères d'évaluation de l'effort de la société québécoise.

L'éducation coûte peut-être cher mais les bénéfices peuvent en justifier les coûts. Nous renvoyons au texte de Bowen (1977aa) pour une typologie de l'ensemble des bénéfices associés à l'enseignement supérieur,

d'autant plus que nous entendons insister ici seulement sur l'impact sur le marché du travail. Depuis vingt ans, qui dit économie de l'éducation dit analyse bénéfices-coûts et calcul de taux de rendement.

Au terme d'un bilan des diverses études visant à calculer des taux de rendement, Psacharopoulos (1973a) conclut que l'éducation constitue un projet d'investissement rentable, surtout dans les pays moins avancés, dans les niveaux inférieurs et pour les années terminales d'un cycle d'études. Plus récemment, Psacharopoulos (1977a) affirme qu'il est maintenant plus pertinent de calculer des taux de rendement pour des programmes particuliers que pour l'ensemble d'un niveau d'enseignement. C'est ce que fait Mehmet (1977aa) qui illustre les disparités de rendement des divers programmes ainsi que les fluctuations des taux de rendement des études universitaires: le taux de rendement des études de premier cycle au Canada serait passé, en moyenne, de 14% en 1961 à 22% en 1969 et à 18% en 1972. Freeman (1975a) prétend, quant à lui, que la rentabilité des études universitaires a beaucoup diminué au cours des années 1970 et il croit tenir ici la raison de la baisse dans les taux de fréquentation aux Etats-Unis.

Au Québec, ce n'est pas tant le taux de rendement que le taux de chômage qui a été objet d'étude. Girard, Gauthier et Vinet (1978a) décrivent sous différents aspects les difficultés des jeunes sur le marché du travail. Cousineau (1979) s'efforce de démontrer combien on a exagéré l'importance du problème du chômage des diplômés d'université. Pour ce faire, il rappelle la relation négative entre taux de chômage et niveau de scolarité, plus particulièrement chez les jeunes, en même temps qu'il repose lourdement sur une relance effectuée en 1978 auprès des diplômés universitaires de 1974-75 par

le Gouvernement du Québec (1979c). Même s'il est vrai que le chômage se résorbe à mesure que les diplômés vieillissent et qu'à un âge donné les taux de chômage diminuent quand le niveau de scolarité augmente, il faut souligner ici que la situation des nouveaux diplômés s'est détériorée depuis 1978. C'est ce que semblent indiquer les données d'une deuxième Relance auprès des diplômés d'université que publiera bientôt le Gouvernement du Québec.

Lacroix et Lemelin (1980a) et Lacroix et Vaillancourt (1980a) tentent, quant à eux, d'évaluer l'impact des années de scolarité, des années d'expérience et du champ de spécialisation sur les disparités de revenu au sein de la main-d'oeuvre hautement qualifiée dans l'ensemble du Canada et au Québec. L'expérience est parmi ces trois facteurs celui dont le rôle est le plus important. Ces travaux se situent dans le prolongement de ceux que Mincer (1970, 1975) a affectués aux Etats-Unis et qui considèrent la répartition des revenus comme le résultat d'investissements dans le capital humain. Dans la foulée de ces mêmes travaux, Chiswick (1974, 1977) essaie d'expliquer diverses caractéristiques de la fonction agrégée de distribution des revenus à l'aide des mêmes variables: la variance des revenus est ainsi reliée au niveau moyen de scolarité, au taux de rendement moyen, ainsi qu'à la variance des niveaux de scolarité. Winegarden (1979) étudie plus particulièrement la corrélation au niveau international entre le niveau moyen de scolarité et la variance des revenus; il conclut que cette corrélation est négative: ainsi, dans les pays davantage scolarisés les revenus seraient répartis moins inégalement. Tout le problème est évidemment de savoir si une telle corrélation recouvre des relations de causalité.

Cette approche théorique et les résultats obtenus ne font cependant pas l'unanimité. Selon Thurow (1972), notamment, le fait qu'une plus grande égalité dans la distribution de la scolarité aux Etats-Unis au cours des trente dernières années n'ait pas entraîné une meilleure distribution des revenus infirme la théorie de l'investissement dans le capital humain. L'éducation ne serait qu'un "signal" qui permet à ceux qui sont davantage scolarisés d'obtenir les bons emplois: c'est la technologie qui assurerait l'apparition de bons emplois et une modification de la répartition des revenus et non l'offre de main-d'oeuvre. On peut relier la thèse de Thurow aux travaux de Jencks (1972) dont les conclusions sont cependant atténuées par Jencks (1979) mais qui affirme néanmoins qu'il est illusoire de songer à réduire de façon significative les inégalités de revenu à l'aide de politiques d'éducation.

Quant à la relation formation-emploi, elle a été analysée au Québec par Girard, Otis et Proulx (1978a, 1979a) en ce qui a trait à la main-d'oeuvre hautement qualifiée et au personnel scientifique et technique du Québec ainsi que par Farine (1974a) qui s'intéresse plus particulièrement aux diplômés de l'Université de Montréal. Il ne s'agit ici que de deux exemples, parmi bien d'autres, d'études réalisées au Québec sur ce sujet. Dans ces études, il ressort clairement que les diplômés francophones ont très souvent pour débouché un emploi dans le secteur des services, par exemple l'enseignement, et dans le réseau public ou para-public. En ces années de contrainte budgétaire dans une société où les effectifs du réseau public ou para-public sont jeunes parce que le développement y fut récent, on comprend que l'avenir ne semble pas particulièrement rose pour les diplômés francophones.

L'idée d'investissement dans le capital humain a été sévèrement critiquée pour son caractère réductionniste. Si l'éducation est rentable, il reste à déterminer à qui profite cette rentabilité. Gintis (1971aa) suggère une rentabilité plus grande pour les jeunes issus d'un milieu plus favorisé. Petit (1975) calcule des taux de rendement qui diffèrent selon le groupe social. Daubigney et Silvestre (1973aa), de même qu'Eicher et Mingat (1975aa) insistent sur l'existence de mécanismes par lesquels l'origine sociale affecte la rentabilité. Parmi les divers facteurs suggérés retenons que la famille peut facilement venir compléter l'effet d'autres facteurs et que les bénéfices de l'éducation apparaissent moins incertains à un jeune dont les parents en ont jadis profité. Plusieurs économistes français font ainsi la jonction avec les préoccupations de Boudon (1973aa), pour qui les étudiants ont, face à la décision de prolonger leurs études, ou de choisir un champ de spécialisation, une attitude rationnelle qui passe par une évaluation des coûts, des bénéfices et des risques anticipés.

Les préoccupations d'efficacité débouchent donc sur des préoccupations de justice sociale.

2.3 Accessibilité ou démocratisation

L'éducation coûte cher et le coût en est défrayé en bonne partie par l'ensemble de la société. S'il en est ainsi c'est que l'éducation est un bien méritoire, c'est-à-dire un bien dont on n'accepte pas que la consommation soit déterminée par le pouvoir d'achat, du moins trop étroitement. La réforme de l'éducation au Québec s'est effectuée au nom de l'idéal

d'égalité des chances. Crean (197) et Lévesque (1979) nous rappellent que l'égalité des chances est une notion fort ambiguë. Dans sa version la moins exigeante, l'égalité des chances ne fait que favoriser l'accessibilité: il s'agit de permettre à chacun de se scolariser autant qu'il le peut et qu'il le veut. Malheureusement ces aptitudes et ces désirs sont également déterminés par le milieu familial et par les ressources matérielles. Selon la plupart des commentateurs, la réforme scolaire au Québec a permis de se rapprocher de cet objectif.

Dans sa deuxième version, l'égalité des chances recherche une utilisation égalitaire des ressources éducatives. Comme on s'en doute, rares sont les sociétés où l'on est près de cet idéal. La consommation de ces ressources varie en relation directe avec l'origine sociale ou la condition socio-économique à la fois parce que les jeunes de milieux plus favorisés poursuivent leurs études plus longtemps et parce qu'ils utilisent souvent, pour un cycle d'études donné, des services plus coûteux, si ce n'est de meilleure qualité. La thèse d'une durée plus longue de scolarité est amplement documentée. Dans le cas du Québec, on peut consulter Escande (1973) au sujet du collège et Lemelin (1980) au sujet de l'université. Buttrick (1977) analyse la situation de l'université ontarienne tandis que von Zur-Muehlen (1978) et Pike (1970) tentent de déterminer de façon plus systématique les raisons qui font que les probabilités d'accéder aux études supérieures varient avec l'origine socio-économique. La situation au Québec et au Canada n'a rien de bien particulier, car c'est une idée désormais acquise que le système d'éducation est, entre autres choses, un vaste tamis qui sert à reproduire les classes sociales. Même s'il date, l'article de Sauvy et Girard (1965a) est toujours

d'actualité: il montre comment la représentation relative des milieux plus modestes décroît à mesure que l'on progresse à travers les divers cycles.

Si le tamis est toujours présent dans le système d'éducation, il faut reconnaître que la réforme scolaire s'est attaquée aux inégalités de répartition des ressources pour un niveau d'études donné. Aujourd'hui les ressources mises à la disposition des commissions scolaires ne dépendent pour ainsi dire plus de la richesse de la collectivité immédiate. C'est à d'autres niveaux qu'il faut situer ces inégalités. 1) A l'intérieur d'une commission scolaire il existe de bonnes et de moins bonnes écoles; il est facile de supposer une corrélation entre cette caractéristique et le milieu social, d'autant plus que l'apprentissage est soumis à un effet de compagnonnage et que la qualité des compagnons dépend elle-même du milieu familial, comme l'ont démontré Henderson, Mieszkowski et Sauvageau (1976a). 2) De façon plus subtile, une ressource scolaire donnée peut signifier différentes choses à différents élèves. Sans aller jusqu'à affirmer que les méthodes pédagogiques et l'univers culturel auquel elles font référence sont biaisés en faveur des groupes favorisés, on peut admettre qu'il est difficile de supposer qu'un professeur consacre le même temps et la même attention à tous ses élèves. Or les enseignants aussi ont une place bien précise dans la structure sociale. L'existence d'un tel biais est bien documentée; on peut consulter Lévesque (1979) sur ce sujet. 3) Enfin, à l'intérieur d'une institution, les étudiants des divers milieux ne se répartissent pas proportionnellement entre les divers programmes. Lemelin (1980) montre comment les programmes de droit et de médecine recrutent proportionnellement plus d'étudiants venant de milieux favorisés. Ce phénomène est analysé de façon plus systématique par Bourdieu, Grignon et Passeron (1973a) dans le cas de la France.

Il semble donc qu'on soit loin de l'idéal d'égalité dans l'utilisation des ressources éducatives. Par ailleurs, le critère à employer n'est pas évident: est-ce des ressources totales ou des ressources publiques qu'il s'agit? Chose certaine, ni l'une ni l'autre des deux égalités ne sont atteintes. Cette distinction n'est pas sans intérêt car selon que l'on cherche à répartir plus également les ressources totales ou les ressources publiques on sera amené à des attitudes totalement différentes face au financement des écoles privées.

La troisième version de l'égalité des chances est plus ambitieuse car il s'agit de tendre vers une égalité des résultats. L'éducation devient un instrument visant à assurer la mobilité sociale. Le concept-clef est celui d'éducation compensatoire. Au Québec on peut relever quelques exemples de politiques de rattrapage, c'est-à-dire de projets d'enseignement dirigés vers les milieux défavorisés mais au vu de l'ensemble du budget ce sont là des efforts modestes. Depuis quelque temps, on a d'ailleurs commencé à déchanter: les quelques tentatives effectuées jusqu'ici auraient eu un impact limité, selon Barnow et Cain (1977). Bonnier-Tremblay (1977) suggère même que l'intention des projets est viciée, car il n'est pas assuré que les enfants de milieux défavorisés aient quoi que ce soit à rattraper au départ. Aussi Rose-Lizée et Lizée (1978) suggèrent-ils que l'on s'inspire de l'idée d'éducation populaire autonome: l'école doit respecter les milieux auxquels elle s'adresse, faire davantage référence à l'univers culturel de la population qui utilise ses services et se donner pour objectif d'apprendre à cette population à devenir autonome en prenant, notamment, en charge son propre projet éducatif.

Ces critiques des expériences d'enseignement compensatoire rejoignent un important courant de la sociologie américaine de l'éducation qui de Coleman (1966) à Jencks (1972, 1979) remet en question l'influence des ressources matérielles sur l'apprentissage ainsi que l'impact de la soclarité sur les revenus. Les causes des inégalités seraient trop variées et trop profondes pour qu'on puisse espérer les vaincre à l'aide d'un seul instrument.

Plusieurs parlent donc aujourd'hui d'échec de la démocratisation scolaire. L'éducation serait plus le reflet des inégalités sociales qu'un instrument pour les modifier. Selon Bowles (1972) l'éducation ne ferait qu'assurer la reproduction des classes sociales d'une génération à l'autre. Bowles et Gintis (1976) essaient de démontrer que le système d'enseignement aux Etats-Unis ne s'est modifié que pour répondre à des changements sociaux.

Il est utile de revenir en arrière et de préciser davantage la nature du cheminement scolaire. Pour comprendre pourquoi l'abolition ou le gel des frais de scolarité n'assure pas, il s'en faut de beaucoup, une égalité de consommation, il faut identifier les divers déterminants de la demande d'éducation. Deux groupes s'opposent ici, certains prétendant que l'éducation est un investissement et d'autres, une activité de consommation. Comme le démontrent Handa et Skolnik (1972), il n'est pas facile de démontrer lequel des deux types de demande prévaut. S'il faut se fier aux recherches de Lemelin et Otis (1978a), de Freeman (1975a) et de Cousineau (1979), on doit reconnaître que les perspectives d'emplois et de salaires futurs associés aux carrières envisagées exercent une influence sur la décision de poursuivre ses études et de choisir un domaine de spécialisation au niveau universitaire.

L'influence des ressources privées n'est pas éliminée pour autant. Houle et Ouellet (1981) concluent que le revenu personnel et le milieu socio-économique exercent une influence importante sur les intentions des collégiens de poursuivre leurs étude. à l'université. Cette influence des facteurs économiques est d'autant plus plausible que les études universitaires ou collégiales ne sont pas gratuites, car le manque à gagner est une composante importante des coûts; selon Lemelin (1980), le manque à gagner représentait 342 millions de dollars dans le cas des étudiants à temps complet au Québec en 1975-76; on doit mettre cette donnée en relation avec les 596 millions de dollars de coût total des études universitaires pour ces mêmes étudiants à temps complet.

Ce manque à gagner pourrait bien avoir sur la décision de poursuivre ses études un effet qui varie selon l'origine sociale: renoncer à un emploi de 12,000$ quand sa famille gagne 20,000$ n'a pas la même importance que quand sa famille gagne 50,000$. Solmon (1970a) nous l'a rappelé il y a déjà longtemps. Plus qu'un concept sophistiqué mais inutile inventé par des économistes bourgeois, le manque à gagner est un élément important pour la compréhension de la demande d'éducation. Il permet notamment de comprendre en partie pourquoi les taux de fréquentation scolaire ne baissent pas en période de basse conjoncture économique, le manque à gagner pouvant diminuer.

On n'est donc pas également sensible à l'impact des coûts et ces coûts ne sont pas nuls. L'hypothèse voulant que l'élasticité-prix diminue quand on passe des milieux modestes aux milieux favorisés s'appuie sur quelques recherches empiriques. Hoenack (1970) et Bishop (1977) concluent à de telles variations dans les élasticités. En fait il semble que les différences

d'élasticité valent pour les diverses composantes de coûts: droits de scolarité, frais de transport, manque à gagner, coûts accessoires, etc. Selon Van Dyck (1977), les étudiants adultes se montrent également plus sensibles à toutes ces variables économiques; certains pourront y voir le résultat des origines relativement modestes des étudiants adultes.

Il est impensable d'aborder le problème d'accessibilité et de démocratisation au Québec sans insister davantage sur les populations adultes. Une politique véritable de démocratisation doit accorder une grande place à ces populations qui veulent obtenir une deuxième (dernière?) chance. Malheureusement, au delà de l'identification des caractéristiques socio-économiques associées à ces populations, l'éducation des adultes n'a pas été un objet d'analyse systématique en économie de l'éducation. On peut mentionner ici la longue réflexion de Daoust, Amyot, Fortin et Harvey (1978), qui s'inscrit dans une perspective d'éducation permanente et les articles de Raynauld (1975a) et de Stager (1972). Alors que la première n'a pas la prétention de s'inscrire dans une perspective principalement économique, les deux autres sont trop généraux pour être le point final sur le sujet.

Au terme de cette section, on peut déplorer le divorce entre les préoccupations d'efficacité et les préoccupations de justice sociale. Les études de rentabilité et les études d'accessibilité empruntent trop souvent des démarches trop indépendantes: il est urgent de réaliser des synthèses entre les calculs de taux de rendement et les travaux portant sur l'origine sociale des étudiants. Si les étudiants d'origine modeste abandonnent si tôt, n'est-ce pas parce que les études ne leur semblent pas rentables? Si tel est le cas, est-ce au niveau des aptitudes et des attitudes de ces étudiants ou

au niveau des contenus et méthodes des programmes qu'il faut songer à intervenir? Enfin, dans le cas des étudiants adultes il faut s'interroger davantage sur leurs motivations, sur le coût effectif de leurs études et sur les liens entre leurs études et leur expérience; les calculs de taux de rendement n'auront de sens que s'ils tiennent compte de tous ces éléments.

2.4 Effets redistributifs

Les étudiants venant davantage des milieux favorisés, du moins aux niveaux collégial et universitaire, on est loin d'avoir neutralisé l'influence du pouvoir d'achat et du milieu familial sur la demande d'éducation. En fait, les inégalités sont telles que l'on s'interroge sur l'impact redistributif de la partie publique du financement des maisons d'enseignement.

L'Etat affecte la distribution du bien-être par ses politiques budgétaires qui ont pour effets de prélever chez tous les citoyens des impôts de diverses sortes, de distribuer des paiements de transfert et de favoriser la consommation de divers biens ou services. Par impact redistributif progressif ou favorable, on désigne toute situation telle que la différence entre les bénéfices et les coûts de l'intervention publique représente des proportions du revenu de plus en plus petites quand ce revenu personnel augmente.

$$\frac{\Delta(\frac{B-C}{R})}{\Delta R} < 0$$

où: B: bénéfices de l'intervention pour un individu

C: coût de l'intervention pour un individu

R: revenu personnel

Peu de gens contestent l'effet redistributif favorable de l'ensemble des politiques gouvernementales. Par exemple, Dodge (1975) affirme que l'impact des politiques de taxation et de dépense est progressif. Cela ne saurait trop nous surprendre puisque la plupart des paiements de transfert et de services sociaux publics ont la prétention d'être accessibles à tous quand ils ne sont pas distribués en relation inverse du revenu et que tous les citoyens sont appelés à financer ces interventions selon des montants qui sont reliés directement à leurs revenus personnels.

Les débats ont davantage porté sur l'évolution de cet impact redistributif au cours des trente dernières années. Question d'autant plus importante que des sommes de plus en plus considérables ont été consacrées au financement des services sociaux publics et des paiements de transfert au cours de cette période. Présentant les grandes lignes d'une étude à publier, Gillespie (1980) conclut que la distribution des revenus n'a pas changé de façon significative entre 1951 et 1974. Ainsi la mise en place des grands programmes dans les années d'après-guerre et leur financement n'auraient pas eu l'impact espéré. Cette conclusion est partagée par Reuber (1978), qui rappelle que cet impact redistributif ne dépend pas seulement des dépenses qui ont, quant à elles, la vertu d'être progressive mais aussi des taxes qui, elles, sont régressives pour les bas revenus et, tout au plus, proportionnelles ailleurs. Reuber présente aussi quelques résultats de recherches portant sur l'impact redistributif de programmes de santé, d'habitation et d'éducation. Reuber n'est pas particulièrement bien impressionné par cet impact: le financement des programmes de santé en Ontario est régressif alors que la répartition des bénéfices est favorable aux moins bien nantis, surtout dans le cas des soins

hospitaliers; la décision de ne pas imposer les revenus des propriétaires qui occupent leur propre maison n'est progressive que pour l'intervalle de revenus allant de 0 à 4,000$. Nous reviendrons plus bas sur les programmes d'éducation analysés.

Statistique Canada (1977) évalue le succès relatif du système de taxation, de l'ensemble des paiements de transfert et des programmes de services sociaux publics (éducation, assurance-maladie et assurance-hospitalisation) dans la lutte aux inégalités de revenu. C'est l'impact des paiements de transfert qui a l'effet le plus bénéfique, suivi du système de taxation et, en dernière position, les services sociaux publics, ces trois types d'intervention réduisant le coefficient de Gini de 12.6%, de 8.6% et de 5.6%. Notons que ce sont les paiements de transfert qui représentent le montant le plus faible. Selon Reuber, si l'impact de l'intervention publique au cours des trente dernières années n'a pas été plus grand c'est que les nouveaux programmes ont pris la forme de programmes universels plutôt que sélectifs en faveur des gens à faible revenu. L'étude de Statistique Canada apporte de l'eau au moulin de cette thèse. Reynolds et Smolensky (1978) concluent de la même façon que Reuber même s'ils insistent sur l'évolution des structures de taxation dans le sens de moins de progressivité. Reynolds et Smolensky sont, par ailleurs, très pessimistes quant à la possibilité de réduire de façon significative les inégalités économiques au cours des prochaines années. Un peu paradoxalement, ils affirment que les seules possibilités passent par une augmentation des services sociaux publics aux Etats-Unis, l'universalité étant le prix à payer pour faire accepter par la population une intervention publique à effet redistributif favorable. Ils rejoignent ainsi cette idée qui court depuis longtemps

et selon laquelle les "transferts en nature" sont préférables aux "transferts en espèce" car c'est là la seule façon de réduire les inégalités qui aura l'appui majoritaire de la population.

A ce sujet, Layard (1979) ajoute un autre argument en faveur de politique de redistribution à l'aide de l'éducation: la durabilité de ses effets. En fait la corrélation scolarité-revenu présent est inférieure à la corrélation scolarité-revenu permanent ou richesse humaine.

En économie de l'éducation, les effets redistributifs du financement de l'enseignement supérieur ont fait l'objet d'un débat vieux maintenant de plus de dix ans. A la base, le problème vient de ce qu'une seule partie des contribuables bénéficient de l'enseignement supérieur, de façon directe du moins, alors que tous contribuent de leurs impôts.

Hansen et Weisbrod (1969a) ouvrent le débat en répartissant la population de la Californie en 1964 en familles sans enfant dans le système public d'enseignement supérieur et familles avec enfant soit dans les "junior colleges", soit dans les "senior colleges", soit à l'Université de Californie. Pour chacun des quatre groupes ainsi constitués, Hansen et Weisbrod calculent la différence entre les impôts payés et les bénéfices reçus grâce à la présence d'un de ses membres dans une maison d'enseignement supérieur publique. Il apparaît alors que le mode de financement permet de transférer des ressources du premier groupe vers les autres groupes, une famille-type gagnant d'autant plus que son rejeton fréquente une institution plus prestigieuse. Or, les revenus moyens des familles sont corrélés positivement avec la présence d'un enfant dans le

système scolaire et avec le prestige de l'institution fréquentée. Hansen et Weisbrod concluent au caractère injuste du système.

La réplique vient de Pechman (1970a), selon qui l'argumentation de Hansen et Weisbrod est tautologique ou spécieuse. Il est en effet tentant de faire le raisonnement suivant à la lecture de l'article:

- Les familles des étudiants sont les bénéficiaires du financement public
- Or les familles des étudiants ont des revenus supérieurs à la moyenne
- Donc les familles qui ont des revenus supérieurs à la moyenne sont les bénéficiaires du financement public.

Pour démolir ce raisonnement, Pechman redéfinit les groupes non pas en fonction de la présence d'un membre dans le système d'enseignement mais en fonction du revenu. Ces divers groupes sont alors décrits comme participant au financement du système et captant des bénéfices en fonction de la présence de membres dans le système. Selon Pechman, qui utilise les données de Hansen et Weisbrod, le système est faiblement progressif puisque ce sont les groupes dont le revenu se situait entre 4,000$ et 12,000$ en Californie en 1964 qui étaient les gagnants de l'opération.

Il semble bien qu'il faille préférer l'approche méthodologique de Pechman. Certes il est intéressant de savoir que les gagnants de l'opération redistributive sont DES familles à haut revenu (Hansen et Weisbrod) mais ce qui importe davantage, c'est de déterminer si LES familles à haut revenu sortent gagnantes de l'opération (Pechman). La plupart des travaux auxquels se livrèrent les économistes dans les années 1970 s'inspirèrent de la méthode de Pechman. Notons ici que la conclusion de Pechman ne vaut que pour une région

et une période spécifiques. Il est difficile de généraliser les conclusions d'une étude à l'ensemble des pays, des époques, des niveaux et des programmes d'études. Selon la Carnegie Commission, aux Etats-Unis, vers 1970, les bénéficiaires de l'opération de redistribution qu'entraîne le financement de l'enseignement supérieur étaient ces familles qui gagnaient 15,000$ et moins.

Lemelin (1980) s'interroge sur l'effet redistributif du financement public de l'enseignement supérieur au Québec en 1975. Sans s'appesantir sur des considérations méthodologiques, il faut relever aux moins deux difficultés qu'il tente de contourner. D'abord, comme le démontre Crean (1975a), la méthodologie utilisée par Pechman risque fort de biaiser les résultats dans le sens de la régressivité: alors que les familles contribuent au financement tout au long de leur vie, c'est lorsqu'elles comptent des enfants dans les collèges et les universités qu'elles reçoivent les bénéfices. Or, un bon nombre des parents des étudiants se trouvant dans le groupe d'âge 45-54, c'est donc quand leurs revenus sont à leur maximum qu'ils reçoivent les bénéfices. Suivant la suggestion de Crean, Lemelin mesure donc les effets redistributifs du financement de l'enseignement supérieur pour les ménages plus susceptibles d'avoir les enfants dans le système d'enseignement supérieur.

D'autre part, ces études cherchent à comparer les revenus des parents des étudiants aux revenus de l'ensemble de la population. Souvent les deux distributions de revenus sont obtenues à l'aide d'enquêtes différentes et elles ne sont pas toujours comparables: le concept de revenu peut ne pas recouvrir la même réalité, les questions visant à l'identifier risquent d'être différentes, etc. Dans le cas qui nous intéresse il est facile de supposer que les étudiants n'évaluent les revenus de leurs parents qu'au prix de grandes difficultés, qu'ils

ont tendance à oublier certaines sources et que les évaluations ainsi obtenues sont biaisées. Pour pallier cette difficulté, Lemelin suppose que l'information sur la scolarité du père est meilleure, il s'appuie sur la stabilité de la corrélation scolarité-revenu et il associe aux divers niveaux de scolarité des parents des niveaux de revenu. Ainsi l'étude des effets redistributifs se fera en répartissant les groupes selon un critère de scolarité auquel est associé un niveau de revenu.

Les résultats de l'étude de Lemelin sont consignés dans le tableau ci-joint. Pour mieux comprendre la méthode, prenons le cas des étudiants inscrits à temps complet dans un programme de baccalauréat. Le groupe de ménages âgés de 44 à 53 ans en 1975 qui était le moins favorisé était celui dont le niveau de scolarité du chef était de moins de neuf ans; 23.8% des étudiants étant issus de ce groupe, on peut supposer que le groupe recevait 23.8% des bénéfices. D'autre part, le chef de famille recevait un revenu moyen de 9,966$ qui engendrait, à l'aide d'un taux de taxation moyen égal à .306, une contribution fiscale moyenne de 3,050$. En faisant le même exercice pour les autres groupes, on peut démontrer que ces chefs de famille moins scolarisés comptaient pour 53.2% de la population et défrayaient 40.8% des coûts. Avec 40.8% des coûts et 23.8% des bénéfices ils sortaient perdants de l'opération de redistribution.

De l'ensemble du tableau, il ressort que l'impact redistributif est plus souvent qu'autrement régressif: les groupes plus modestes financent en partie les études des rejetons des groupes plus favorisés. Cette conclusion tient pour la plupart des groupes analysés et l'on ne relève que deux exceptions:

TABLEAU XIV

ETUDE DE L'IMPACT REDISTRIBUTIF DU FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU QUEBEC, EN 1975.

Niveau de scolarité	Revenu (en $)	Taux de taxation	Impôts moyens (en $)	Population âgée de 44 à 53 ans: Répartition de la population	Répartition du financement	ETUDIANTS: CEGEP Temps complet: Prof.	Gén.	UNIVERSITE: Temps complet: Aucun	Diplôme ou certificat	Baccalauréat	Droit ou médecine	Maîtrise ou doctorat	Tous diplômes	Inconnu: Tous diplômes	Temps partiel: Tous diplômes
Primaire ou moins de neuf ans	9966	.306	3050	.532	.408	.422	.271	.105	.319	.238	.203	.216	.232	.345	.414
Secondaire ou post-secondaire sans grade	14023	.315	4417	.397	.440	.523	.573	.632	.572	.533	.517	.508	.527	.476	.484
Diplôme universitaire	26605	.325	8647	.070	.152	.055	.155	.263	.108	.228	.279	.277	.241	.179	.102

Source: Tableau X
Maslove, A.M., L'incidence des impôts au Canada, Conseil Economique du Canada, Ottawa, 1972, Tableau A-3

l'enseignement dans le secteur professionnel du cégep et l'enseignement aux étudiants à temps partiel.

Rappelons ici que toutes les études qui se sont inspirées de la méthode de Pechman n'arrivent pas au résultat obtenu par Lemelin. La question des effets redistributifs du financement de l'enseignement universitaire a été soulevée récemment pour l'Ontario par Noordeh, Anam et Rahman (1979) et par Mehmet (1978). Dans le premier cas, les trois auteurs concluent que l'effet redistributif est favorable puisque ce seraient les ménages dont les revenus sont inférieurs à 10,000$ en 1969 qui sont les bénéficiaires des transferts. Malheureusement, la preuve ne nous semble pas très convaincante car elle repose sur la comparaison de distributions de revenus obtenues à la suite de deux enquêtes différentes. Mehmet arrive à des conclusions diamétralement opposées: si l'on oublie les ménages avec revenus inférieurs à 2,000$, les gagnants de l'opération de redistribution seraient les ménages qui gagnaient plus de 10,000$ en 1974. La recherche de Mehmet ajoute aux recherches habituelles de trois façons. Les bénéfices sont mesurés non pas par les coûts mais par la valeur présente des revenus attendus; on distingue entre les divers programmes puisque les divers groupes sociaux n'y sont pas également représentés; on étudie séparément les effets de l'aide aux maisons d'enseignement et l'aide sélective aux étudiants qui, dans ce dernier cas, a des effets redistributifs favorables. Les deux premières modifications ajoutent au caractère régressif au système puisque les étudiants issus de milieux favorisés se retrouvent davantage dans les programmes les plus rémunérateurs.

L'essentiel des travaux sur les effets redistributifs de l'enseignement a porté sur l'enseignement supérieur. On peut même penser que c'est seulement à ce niveau que peut porter le débat. En effet, puisque les systèmes de taxation sont plus ou moins proportionnels, pour que les effets redistributifs soient régressifs il faut qu'un ménage dont les revenus sont x fois plus élevés qu'un autre tire, en comparaison plus de x fois plus de bénéfices. Si une telle situation est plausible aux niveaux collégial ou universitaire où la fréquentation scolaire n'est plus obligatoire, tel n'est pas le cas aux niveaux primaire ou secondaire. On comprendra aussi le caractère particulièrement odieux d'un système de financement régressif. Alors que le financement public se donne pour objectif, du moins affiché, de détruire le lien entre ressources disponibles et probabilité d'accès à l'enseignement, souvent cette probabilité croît plus vite que les ressources: la demande d'éducation continue d'être une demande de bien de luxe même si le coût direct en est aboli ou presque. Et ce sont les moins bien nantis qui financent en partie les études des rejetons favorisés. McDonald (1980) s'interroge néanmoins sur les effets redistributifs du financement de l'enseignement secondaire dans l'état de Pennsylvanie; il conclut que l'effet redistributif est progressif.

En France, dont les données statistiques se prêtent plus à des études sur des groupes définis par catégorie socio-professionnelle plutôt que par revenu, Pfleiger (1981) conclut que, globalement, le financement public de l'enseignement redistribue les revenus en faveur des moins bien nantis. Ce point de vue global risque cependant des masquer la diversité des situations particulières: si les effets redistributifs sont progressifs aux niveaux inférieurs l'effet

risque d'être pervers au niveau universitaire. Horrière et Petit (1973) avaient d'ailleurs conclu à un effet redistributif régressif à ce dernier niveau. Horrière et Petit ne tiennent pas compte d'une représentation des groupes sociaux qui varie d'une filière à l'autre. Bowman et Millot (1981) le font: il semble bien que les filières les plus coûteuses et les plus prometteuses en termes de revenu futur regroupent, proportionnellement, davantage d'étudiants issus de milieux favorisés. De plus Bowman et Millot supposent que les ressources utilisées ont le même effet, indépendamment de l'origine sociale. Or certains croient que l'impact de ces ressources sur le revenu des anciens étudiants dépend aussi du milieu social d'origine de ces derniers. Ainsi il y aurait une corrélation entre le taux de rendement de l'éducation et l'origine sociale. C'est ce qui affirment Gintis (1971aa), de même que Daubigney et Silvestre (1973aa).

Au delà de toutes ces considérations, il est utile de revenir en arrière et de formuler quelques derniers commentaires sur les effets redistributifs du financement public de l'enseignement supérieur. Si les conclusions de régressivité sont plausibles, c'est que le caractère "universel" des mesures gouvernementales est factice: si tous "peuvent" en bénéficier dans les faits l'accessibilité à l'enseignement supérieur est le fait d'une minorité, d'une minorité choyée quant à ses origines socio-économiques. On aura compris que les effets redistributifs dépendent peut-être du caractère plus ou moins équitable du système de taxation mais surtout des inégalités de consommation de l'éducation.

En replaçant l'étudiant dans sa famille et en évaluant les transferts interfamiliaux nous avons choisi un parmi plusieurs critères d'évaluation des effets redistributifs de l'éducation.

Certains ont suggéré plutôt de considérer les étudiants isolément. L'ensemble de la population paie et les étudiants bénéficient. C'est ainsi qu'on peut penser que les effets redistributifs d'un financement public sont progressifs: les revenus des étudiants sont inférieurs à la moyenne. Une telle façon de poser le problème de la redistribution est naïve; le revenu présent est ici un mauvais indicateur de bien-être. Si les revenus des étudiants sont inférieurs c'est tout simplement qu'ils sont jeunes et qu'ils consacrent une partie de leur temps aux études: une partie de leur revenu potentiel est investi dans l'éducation. Leur revenu présent n'est pas un bon indicateur de leur revenu potentiel, de leur revenu futur ou du stock de richesse physique et humaine.

Pour pallier ces difficultés de cycle de vie, on pourrait s'inspirer d'une suggestion faite par Johnson (1972aa) et limiter l'analyse à la cohorte d'appartenance des étudiants. Tous les membres de cette cohorte financeront le système d'enseignement supérieur tout au long de leur vie mais seuls ceux qui prolongent leurs études jusqu'à ce niveau en profiteront. Or peu importe le point de vue utilisé ces derniers constituent un groupe déjà privilégié: meilleure origine sociale, meilleures aptitudes, ressources matérielles plus considérables, meilleures relations, etc. Il est difficile de ne pas conclure au caractère inéquitable du financement.

Une autre façon d'évaluer les effets redistributifs consiste à comparer les distributions de revenu avec et sans intervention de l'Etat. La tâche est immense et les travaux qui ont emprunté cette voix sont partiels. Dans cette perspective ce sont davantage les caractéristiques de la fonction de distribution des revenus que des considérations de mobilité sociale ou de reproduction des classes sociales qui nous intéressent. Pour évaluer l'impact du financement public, il est nécessaire de connaître les élasticités-prix de la demande d'éducation et les élasticités-salaires des demandes et des offres des divers types de main-d'oeuvre; en d'autres mots, il faut savoir comment les étudiants réagissent à une modification des droits de scolarité, comme les employeurs vont réagir à la suite d'un changement de l'offre de main-d'oeuvre qualifiée et non qualifiée et ainsi comment les étudiants réagissent à des changements de salaires attendus. Comme on le voit, on est encore loin du but. Jallade (1976) démontre cependant que la façon d'intervenir dans le financement peut affecter la distribution des revenus puisque certaines façons aideront plus ou moins des gens dont les possibilités de départ de revenu sont faibles.

En fait certains voudraient même aller plus loin sur cette voie et tenir compte, dans une perspective "keynésienne", des bénéfices qui sont accaparés par les producteurs. Loin de nous l'idée de nier toute pertinence à cette suggestion; malheureusement nous ne connaissons pas de travaux empiriques sur ce sujet.

Troisième partie

III. Quelques grandes questions

Afin de préciser la nature des travaux prioritaires en économie de l'éducation et visant à évaluer la répartition des coûts et des bénéfices associés à l'éducation ainsi que l'impact d'un changement de la tarification, il est utile de formuler quelques questions. Tel est l'objet de cette section. Nous espérons ainsi mieux faire comprendre comment les conclusions de ces travaux pourront permettre une amélioration des conditions de vie et une réduction des inégalités socio-économiques. De brefs commentaires suivent chacune des questions. C'est ainsi que nous conclurons à plusieurs reprises que certains thèmes de recherche ne sont pas prioritaires: ces thèmes peuvent être trop vastes; les recherches peuvent nécessiter une période trop longue ou encore elles doivent s'appuyer sur d'autres recherches préalables; les résultats sont trop facilement prévisibles; les recherches réclament des données non disponibles. Nous souhaitons néanmoins démontrer que le champ de l'économie de l'éducation est encore en friche au Québec et que plusieurs projets de recherche pertinents peuvent y être élaborés.

3a) Qu'en est-il de l'effet redistributif des dépenses publiques d'éducation?

- Cette question est très vaste et il n'existe pas une façon unique d'y répondre car les points de référence sont variés et le système d'éducation recouvre des situations très différentes (voir Q.3.b.)

3b) A partir de quels critères peut-on répartir les coûts et les bénéfices de l'éducation?

- Même si plusieurs méthodes ont été suggérées plus haut, trois façons de poser le problème nous semblent davantage fructueuses. Selon la première, on replace l'étudiant dans son milieu familial et on

impute aux divers groupes de ménages définis par revenu les bénéfices et les coûts, mesurés par les impôts payés, de l'éducation. Selon la deuxième, on évalue l'impact immédiat et subséquent de l'intervention publique sur la distribution des revenus. Selon la troisième, enfin, on analyse le rôle et les conditions de vie des divers agents qui oeuvrent dans le système d'enseignement. Les analyses des effets redistributifs qui placent sur le même pied les étudiants et les autres étudiants nous semblent dangereuses parce qu'elles ne tiennent pas compte du cycle vital; les analyses des effets redistributifs qui limitent la population étudiée à la cohorte des étudiants sont valables mais inutiles ici: il est évident que le système d'éducation recrute ses étudiants parmi les plus favorisés. (voir Q.3.c; Q.3.o; Q.3.u).

3.c) Si le critère adopté est celui du milieu familial, quels groupes sont les gagnants et les perdants de l'opération de redistribution?

- Comme il a été indiqué plus haut, nous croyons qu'il ne sert à rien de faire des recherches sur ce sujet au primaire ou au secondaire puisque l'on peut être raisonnablement sûr du caractère progressif des effets redistributifs. Tel n'est pas le cas au collège et à l'université. Mais il y a un problème de données statistiques: les enquêtes de Statistique Canada sur le revenu des individus et des familles sont peu utiles car il faut connaître les antécédents familiaux des étudiants et plusieurs étudiants n'appartiennent plus au même ménage que leurs parents. La meilleure source de données

demeure celle qui a déjà été exploitée par Lemelin (1980).[1] L'étude de Lemelin, qui s'inscrivait dans des préoccupations encore plus larges, n'a pas épuisé le sujet: les groupes de références sont peu nombreux et les étudiants pourraient être regroupés en catégories plus fines en même temps que les bénéfices pourraient être définis en fonction des revenus escomptés. Il serait néanmoins étonnant d'obtenir des conclusions différentes de celles de Lemelin (1980).

3.d) Comment peut-on assurer un meilleur impact redistributif?

- Si jamais les recherches suggérées dans la réponse précédente indiquent des effets redistributifs régressifs, on peut penser à deux types d'intervention, sur la répartition des coûts et sur la répartition des bénéfices. Dans le premier cas, il s'agit de modifier le système de taxation alors que, dans le deuxième, il faut modifier le mode de financement des maisons d'enseignement ou le régime d'aide aux étudiants. (Voir Q.3.e; Q.3.f; Q.3.g)

3.e) Peut-on songer à améliorer l'incidence des impôts servant à financer l'éducation?

- L'essentiel des dépenses publiques d'éducation est financé à partir du fonds général du Gouvernement du Québec et des paiements de transfert venant de la Fédération. Il est illusoire de croire que l'Etat procédera à une restructuration de l'ensemble de son système de taxation

---

(1) Voir GOUVERNEMENT DU CANADA, Quelques caractéristiques des étudiants de niveau post-secondaire au Canada, Ottawa, Direction de l'aide à l'éducation, Secrétariat d'Etat, 1976.

à cause des effets redistributifs pervers d'un programme particulier. Par ailleurs, l'Etat s'est attaqué il y a plusieurs années déjà à l'une des sources les plus évidentes d'injustice, le financement des commissions scolaires à l'aide de l'impôt foncier.

3.f) Faut-il modifier la part de l'Etat dans le financement du coût total des études?

- A la différence de la question précédente, il s'agit de déterminer le niveau de la contribution publique, une diminution entraînant probablement une hausse de la contribution des usagers. Ici aussi nous croyons que la question ne mérite d'être posée que pour l'enseignement supérieur. Avant d'y répondre il faut comprendre avec précision la situation au Québec. Comme se répartit le fardeau de ces coûts? Comment cette répartition a-t-elle évolué au cours des dernières années? Comment cette répartition se compare-t-elle à celle qu'on observe chez nos voisins? Plusieurs bribes de réponse ont d'ailleurs été soumises par divers organismes; la tâche en est une de synthèse.

- Pour répondre à la question principale, il faut aussi connaître avec précision les coûts par domaine d'études, par niveau et par types d'étudiants. (Voir Q.3.a)

- Enfin, il est important de tenir compte de la sensibilité des étudiants, actuels et virtuels, à une modification des coûts privés. (voir Q.3.a)

- Nous reformulerons cette question plus bas. (Voir Q.3.k)

3.g) Quels seraient les effets d'une contribution personnelle plus importante des étudiants?

- Poser cette question, c'est chercher à identifier les déterminants et la nature de la demande d'éducation. Mieux vaut, tout d'abord, la replacer dans un contexte plus général. (Voir Q.3.h; Q.3.i; Q.3.j)

3.h) Pourquoi y a-t-il inégalité de représentation des divers milieux dans les institutions d'enseignement?

- Au delà du travail descriptif visant à illustrer le tamisage que l'on observe dans le système d'enseignement, il est utile de s'interroger sur les rôles respectifs des ressources, du milieu familial et du système scolaire. De telles recherches sur les cheminements scolaires devraient prendre appui sur des données longitudinales et plusieurs ont déjà été entreprises au sein du projet ASOPE. Elles nous semblent relever d'autres disciplines, notamment de la sociologie.

3.i) Quelles sont les caractéristiques de la demande d'éducation spécifiques au Québec?

- Avant de songer à modifier la contribution de l'Etat ou l'effort de l'ensemble de la société, il est important de comprendre l'évolution récente de la fréquentation scolaire au Québec, notamment en la comparant à l'évolution observée chez nos voisins. Il faut se livrer ici à des études désagrégées afin de déterminer quels types de programmes et d'étudiants recouvrent les taux de fréquentation. La réponse à cette question devrait nous permettre de mieux comprendre les déterminants et la nature de la demande d'éducation au Québec. Ces études devraient montrer l'importance des populations estudiantines

adultes ou à temps partiel. (Q.3.j.)

3.j) Quels sont les déterminants de la demande d'éducation?

- Cette demande comprend plusieurs composantes et les déterminants diffèrent d'une situation à l'autre. Parmi les facteurs, relevons les revenus escomptés, le chômage présent et escompté, les ressources de l'étudiant, les caractéristiques du milieu familial, l'information, etc. Ce n'est qu'après avoir identifié le rôle de ces divers facteurs qu'on pourra imaginer des stratégies visant à modifier la contribution des divers agents et les taux de fréquentation.

3.k) Faut-il maintenir l'effort de la société québécoise en éducation?

- Même si les interrelations sont évidentes, cette question diffère de la question 3.f, qui portait sur la part de l'Etat. Il est tentant de répondre à cette question en s'appuyant sur des comparaisons "internationales" mais il est dangereux d'inférer une surconsommation d'un effort plus grand. Si l'effort apparaît plus grand, il faut d'abord tenter d'identifier les causes de cette différence qui peuvent être soit des taux de fréquentation plus élevés soit des coûts unitaires plus élevés. (Voir Q.3.1; Q.3.i)

3.l) Faut-il modifier l'accessibilité à l'enseignement?

- Toute décision visant à modifier les taux de fréquentation doit s'appuyer non pas sur des comparaisons internationales mais sur une étude de l'impact de l'éducation ainsi que sur une analyse des inégalités observées dans les divers taux de fréquentation. En d'autres mots, il faut réhabiliter l'analyse bénéfices-coûts! (Voir 3.m)

3.m) Quels sont les effets de l'éducation?

- Plutôt que d'établir encore une fois une typologie complexe et exhaustive, nous croyons suffisant de limiter l'étude aux effets sur le marché du travail. Quitte, s'il le faut, à tenter de confirmer, ou plutôt d'infirmer, la thèse d'une prépondérance de tels effets aux yeux des étudiants.

- Parmi les effets qui peuvent faire l'objet d'études plus spécifiques, on peut relever le chômage, le revenu, le type et l'intérêt de l'emploi. Les rumeurs de chômage de nouveaux diplômés rendent de telles études fort pertinentes; notons également que les résultats de ces études dépendent aussi de la conjoncture. Au delà de ces considérations, il est également urgent de dresser un bilan des diverses études déjà effectuées un peu partout au Québec.

3.n) Comment peut-on modifier l'accessibilité à l'enseignement?

- Comme il a été indiqué plus haut, ce n'est qu'après avoir identifié les déterminants de la demande qu'on pourra formuler des stratégies visant à modifier l'accessibilité.

3.o) Quel est l'impact d'une modification de l'accessibilité sur la structure de rémunération?

- L'étude de l'impact de la scolarité sur le revenu peut être le premier pas d'une démarche visant à identifier les effets d'une politique d'éducation sur la répartition des revenus. S'il ne s'agit que d'un premier pas c'est que pour connaître les effets redistributifs

de l'intervention gouvernementale, il faut connaître l'élasticité-prix de la demande d'éducation des étudiants ainsi que l'élasticité-salaire de l'offre et de la demande de divers types de main-d'oeuvre entre autres choses. Si intéressante que cette démarche puisse être, nous croyons préférable d'avancer... à petits pas. Il est prématuré de prétendre obtenir des conclusions fermes en empruntant une telle démarche.

3.p) Quelles sont les caractéristiques qui assurent le succès du passage de l'école au monde du travail?

- Le chômage des nouveaux diplômés n'est, selon nous, qu'un sous-problème du chômage des jeunes qui, lui, constitue un problème énorme. Il nous semble important d'identifier les divers facteurs qui sont associés à une transition heureuse de l'école au monde du travail. Même si la scolarité peut être l'un de ces facteurs, il n'en demeure pas moins que le chômage affecte aussi de nombreux diplômés; aussi serait-il utile d'analyser l'impact de diverses caractéristiques des jeunes: âge, expérience, domaine d'études, résultats académiques, sexe, origine sociale, etc. Le dernier élément nous semble particulièrement important: l'étude de la relation entre la rentabilité des études et l'origine sociale nous semble prioritaire.

3.q) Qu'en est-il des coûts unitaires en éducation?

- Comme on l'a vu plus haut, un effort trop grand pourrait venir de coûts trop élevés. Il est donc important d'évaluer ces coûts. Pour

que cette évaluation ait du sens elle devrait être faite pour les diverses disciplines, pour divers niveaux et pour différents types d'étudiants. (Voir Q.3.r)

3.r) Peut-on réduire ces coûts unitaires?

- Il est important de savoir s'il est possible d'accroître l'output en maintenant constant la quantité de ressources, ou encore d'obtenir le même output tout en réduisant la quantité de ressources. En effet certains croient que le processus de production ne se fait pas sur la frontière des possibilités de production, que la productivité des facteurs pourrait être accrue, que les techniques de production pourraient être modifiées ou que le prix des facteurs pourrait être réduit. (Voir Q.3.s; Q.3.u)

3.s) Quels sont les facteurs favorables à l'apprentissage?

- Il faut continuer de s'interroger sur les conditions qui favorisent un meilleur apprentissage; nous croyons que le concept de fonction de production n'a pas été suffisamment exploité jusqu'ici. Les étudiants adultes forment un groupe dont l'apprentissage n'a guère été analysé à l'aide de ce concept. Il nous semble urgent d'analyser tous les facteurs qui semblent influencer leur apprentissage et, plus particulièrement, l'expérience de travail, l'âge et la formation antérieure.

3.t) Quel rôle jouent les dépenses supplémentaires sur la qualité de l'apprentissage?

- Plusieurs études ont conclu que l'apprentissage des élèves dépendait fort peu des facteurs scolaires. Or certaines expériences de rattrapage

en milieu défavorisé se sont traduites par l'attribution de fonds supplémentaires à certaines écoles. Il nous semble légitime de s'interroger sur l'impact de ces sommes d'argent. En fait on peut songer à aller plus loin et se demander dans quelle mesure l'apprentissage des jeunes en milieu défavorisé ne dépendrait pas de facteurs différents.

3.u) Quelles sont les conditions de travail dans le monde de l'enseignement?

- L'évaluation des coûts de l'éducation ne peut éviter de s'interroger sur l'allocation du temps des professeurs: quelle part de leur travail est consacrée à la recherche, aux étudiants (à temps complet, à temps partiel, de premier, deuxième et troisième cycles), à d'autres tâches? On peut aller plus loin dans cette voie. Comme il a été démontré dans la deuxième partie, les professeurs jouent un rôle central dans les maisons d'enseignement; on a même prétendu qu'ils s'appropriaient un surplus. Quelles sont les conditions de travail des professeurs? Comment ces conditions se comparent-elles à celles d'autres travailleurs? Ces questions sont d'autant plus importantes qu'elles pourraient jeter un peu de lumière sur une troisième façon d'évaluer l'impact redistributif de l'intervention de l'Etat en éducation. L'un des groupes qui bénéficie de plus de cette intervention n'est-il pas celui que constituent les enseignants eux-mêmes?

Bibliographie
(Première partie)

AARON, A. & M.C. McGUIRE, Public Goods and Income Distribution, Econometrica, nov. 1970.

ABT, C.C. (ed.), Perspectives on the Costs and Benefits of Applied Social Research, Cambridge, Mass., Council for Applied Social Res., 1979.

ANDERSON, R.E., Private/Public Higher Education and the Competition for High Ability Students, Journ. of Human Res., aut. 1975.

AVERCH, H.A. & alii, How Effective is Schooling?, (Rand Corporation), Englewood Cliffs, Educational Technology Publications, 1974.

BACON, R., E. WALTER & alii, The Dilemnas of Government Expenditure. Essays in Political Economy by Economists and Parliamentarians, I.E.A. Readings no.15, Londres, Institute of Economic Affairs, 1976.

BARNOW, B.S. & G.G. CAIN, A Reanalysis of the Effect of Head Start on Cooni-tive Development, Journ. of Human. Res., printemps 1977.

BAUMOL, W.J., Macroeconomics of Unbalanced Growth, Am. Econ. Rev., 52(3), juin 1967, pp. 415-426.

BEACH, C.M., Distribution of Income and Wealth: Theory and Evidence from Ontario, Toronto, Ontario Economic Council, 1981.

BECKER, G.S., Human Capital and the Personal Distribution of Income, W.S. Woytinsky Lecture, no. 1, Ann Arbor, Mich., Univ. of Michigan, 1967.

BECKER, G.S. & N. TOMES, An Equilibrium Theory of the Distribution of Income and Intergenerational Mobility, Journ. of Pol. Econ., décembre 1979.

BELANGER, G., L'université, organisme à but non lucratif, Revue d'économie politique, juillet-août 1977.

BELANGER, G., Le financement de l'enseignement supérieur au Québec, Act. Econ., octobre-décembre 1973.

BELL, W., R. LEKACHMAN & A.L. SCHORR, Public Policy and Income Distribution, New York, Center for Studies in Income Maintenance Policy, New York Univ., 1974.

BENETON, P., De l'égalité d'usage; A propos d'une action indirecte sur les inégalités économiques, in Futuribles, no.8, automne 1976.

BERNE, R. & L. STIEFEL, Measuring the Equity of School Finance Policies: A Conceptual and Empirical Analysis, Policy Anal., hiver 1981.

BHAGWATI, J., Education, Class Structure and Income Inequality, World Development, mai 1973.

BIDWELL, C.E. & D.M. WINDHAM, The Analysis of Educational Productivity, vol. II, Issues in Macro Analysis, Cambridge, Ballinger, 1980.

BIRD, R.M., Income Redistribution Through the Fiscal System: The Limits of Knowledge, Am. Econ. Rev., 70(2), mai 1980.

BIRD, R.M., Charging for Public Services: A New Look at an Old Idea, Canadian Tax Papers, no. 53, Toronto, Canadian Tax Foundation, 1976.

BISHOP, J., The Effect of Public Policies on the Demand for Higher Education, Madison Wisc., Institute for Research on Poverty, 1977.

BISSERET, N., Les inégaux ou la sélection universitaire, Paris, P.U.F., 1974.

BLINDER, A.S., Toward an Economic Theory of Income Distribution, Cambridge Mass., M.I.T. Press, 1974.

BOBE, B., Budget de l'Etat et redistribution des revenus, Revue Economique, janvier 1975.

BONNIER-TREMBLAY, F., Développement d'enfants de milieux défavorisés d'âge pré-scolaire et apport de la maternelle, Montréal, DEDAPAM, 3ième rapport, Comm. des écoles catho. de Montréal, 1977.

BOUDON, R., L'inégalité des chances, Paris, Armand Colin, 1973.

BOULDING, K., The Schooling Industry as a Possibly Pathological Section of the American Economy, Rev. of Educ. Research, hiver 1972.

BOULDING, K.E. & M. PFAFF, Redistribution to the Rich and to the Poor: The Grants Economics of Income Distribution, Belmont Cal., Wadsworth Publ. Co., 1972.

BOWEN, H.R., Observations on the Costs of Higher Education, Quart. Rev. of Econ. & Bus., printemps 1981.

BOWLES, S., Schooling and Inequality from Generation to Generation, Journ. of Pol. Econ., mai-juin 1972, Part II.

BOWLES, S., Understanding Unequal Economic Opportunity, Am. Econ. Rev., mai 1973.

BOWLES, S. & H. GINTIS, Schooling in Capitalist America: Educational Reform and the Contradiction of Economic Life, New York, Basic Books, 1976.

BOWMAN, M.J. & B. MILLOT, La distribution des ressources à l'enseignement supérieur en France, Dijon, Association d'économie sociale, 1981.

BRITTAIN, J.A., The Inheritance of Economic Status, Studies in Social Economics, Washington, Brookings Institute, 1977.

BROCHIER, H., Finances publiques et redistribution des revenus, Paris, Armand Colin, 1950.

BROWN, B.W. & P.H. SAKS, The Production and Distribution of Cognitive Skills within Schools, Journ. of Pol. Econ., juin 1975.

BUCKLES, S., Identification of Causes of Increasing Costs in Higher Education, Southern Economic Journal, juillet 1978.

BUTTRICK, J.A., Who Goes to the Univ. of Toronto?, Toronto, Ontario Economic Council, 1977.

CANADA, Departement of National Health and Welfare, The Distribution of Income in Canada: Concepts, Measures and Issues, Research Report no.4, Ottawa, Ministère de la santé et du bien-être, 1977.

CARNEGIE COMMISSION, Higher Education: Who Pays? Who Benefits? Who Should Pay?, Carnegie Commission Report no. 18, N.Y., McGraw Hill, 1973.

CARROLL, S.J., School District Expenditures Behavior, Journ. of Human Res., été 1976.

CHAMBERS, J.G., An Analysis of Resource Allocation in Public School Districts, Publ. Fin. Quart., avril 1978.

CHAMBERS, J.G., Educational Cost Differentials and the Allocation of State Aid for Elementary/Secondary Education, Journ. of Hum. Res., aut. 1978.

CHISWICK, B.R., Income Inequality: Regional Analyses within a Human Capital Framework, New York, N.B.E.R., 1974.

CHISWICK, B.R., Minimum Schooling Legislation and the Cross-Sectional Distribution of Earnings, Econ. Journ., septembre 1969.

CHISWICK, B.R. & J.A. O'NEILL, Human Resources and Income Distribution, Toronto, W.W. Norton & Co., 1977.

COHN, E., Input-output Analysis in Public Education, Cambridge, Lippincott Ballinger, 1975.

COHN, E., The Economics of State Aid to Education, Lexington, Mass., D.C. Heath & Co., 1974.

COLEMAN, J.S. & alii , Equality of Educational Opportunity, Washington, Department of Health, Education & Welfare, 1966.

CONFEDERATION DES SYNDICATS NATIONAUX, Le système scolaire en question, Montréal, C.S.N., 1974.

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DE MONTREAL, L'éducation dans les milieux défavorisés, in BELANGER, P.W. & G. ROCHER, Ecole et société au Québec, Montréal, HMH, 1970.

CONSEIL SCOLAIRE DE L'ILE DE MONTREAL, Rapport sur les écoles défavorisées de l'Ile de Montréal, Montréal, C.S.I.M., 1975.

COOK, G. & D. STAGER, Student Aid; A Proposal and Its Implications, Can. Tax Journ., no. 6, 1971.

COUSINEAU, J.M., Le marché du travail des diplômés universitaires du Québec, Québec, Conseil des Universités, 1979.

CREAN, J.F., Equality of Opportunity: Concepts, Measures and Policies, Québec, Groupe de recherche sur l'économie publique, Université Laval.

CREEDY, J., The Distribution of Lifetime Earnings, Oxf. Econ. Pap., nov. 1977.

DAOUST, G., P. AMYOT, A. FORTIN & P. HARVEY, Education et travail, Montréal, Hurtubise HMH, 1978.

DENZAU, A.T., Am Empirical Survey of Studies on Public School Financing, W.T.J., juin 1975.

DEVUYST, P., L'efficacité de la formation professionnelle des adultes du point de vue des caractéristiques socio-professionnelles de son public, Annales Sc. Econ. Appl., 1976-77.

DE WULF, L., Do Public Expenditures Reduce Inequality? Fin. Devel., septembre 1974.

DEY, B., A Measure of Disparity in Distribution of Higher Educational Facilities, Arthaniti, 1973-74.

DIETZ, J.L., Schooling in Capitalist America: A Review Article, Quart. Rev. of Econ. and Bus., hiver 1977.

DODGE, D.A., Impact of Tax, Transfer and Expenditure Policies of Government on the Distribution of Personal Incomes in Canada, Review of Income and Wealth, 21(1), mars 1975, pp. 1-52.

DRAKOS, G., L'économique, la politique de l'enseignement universitaire et les frais de scolarité, Actualité Economique, juillet-septembre 1973.

DREEBEN, R. & J.A. THOMAS, The Analysis of Educational Productivity, vol. I, Issues in Micro Analysis, Cambridge, Ballinger, 1980.

DUNCAN, G.J. & J.M. MORGAN (ed.), Five Thousand American Families: Patterns of Economic Progress, Ann Arbor, Survey Research Center, 1975.

DYMOND, N.R., Répercussions de l'éducation récurrente sur le marché du travail, Ottawa, La Gazette du travail, 1977.

EICHER, J.C. & F. ORIVEL, L'évolution récente des dépenses publiques d'éducation dans le monde: les conséquences de la crise du pétrole, Consommation, juillet-décembre 1979.

ESCANDE, C., Les classes sociales au cégep, Montréal, Editions Parti-pris, 1973.

EYSENBACH, M.L., Voucher Plans, Voting Models and the Efficiency of Local School Finance, Journ. of Pol. Econ., juillet-août 1974.

FALLIS, G.B., Housing Programs and Income Distribution in Ontario, Toronto, Ontario Economic Council, 1980.

FELDSTEIN, M., Wealth Neutrality and Local Choice in Public Education, Amer. Econ. Rev., mars 1975.

FELDSTEIN, M.S. & B. FRIEDMAN, Alternative Approaches to Compensatory Education: Expenditure Effects, Publ. Fin. Quart., avril 1979.

FERRIS, A.L., Trends in Education and Training, Annals of the Am. Acad. of the Pol. and Soc. Sci., janvier 1978.

FRIEDMAN, L.S. & M. WISEMAN, Understanding the Equity Consequences of School Finance Reform, Harv. Educ. Rev., mai 1978.

FRIEDMAN, M., Capitalism and Freedom, Chicago, Univ. of Chicago Press, 1962, (voir le chapitre 6).

FREY, D., The Distribution of Educational Resources in Large American Cities, A Comment, Journ. of Human Res., aut. 1973, (voir J.H.R., avril 1980).

GARFINKEL, I. & R. HAVEMAN, Earnings Capacity, Poverty and Inequality, New York, Harcourt, Brace, Jovanovich, Academic Press, 1978.

GILLESPIE, W.I., Les impôts, les dépenses et la redistribution des revenus au Canada, 1951-1977, in Observations sur les revenus au Canada, Ottawa, Conseil Economique du Canada, 1980.

GILLESPIE, W.I., On the Redistribution of Income in Canada, Canadian Tax Journal, 24(4), juillet-août 1976.

GILLESPIE, W.I., The Incidence of Taxes and Public Expenditures in the Canadian Economy, Studies of the Royal Commission on Taxation, vol. 2, Ottawa, Gouvernement du Canada, 1966.

GILLESPIE, W.I., The Redistribution of Income in Canada, Ottawa, Carleton Library Series, en préparation.

GOOD, T., B. BIDDLE & J. BROPHY, Teachers Make a Difference, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1975.

GRAMLICH, E. & P. KOSHEL, Educational Performance Contracting: An Evaluation of an Experiment, Washington D.C., Brookings Studies in Social Experimentation, 1975.

GRANS, G., Essay Review on Equality of Educational Opportunity, Harvard Educational Review, février 1972.

GRATTON, L., Formation professionnelle: données, Montréal, Labrev, UQAM.

GREENBERG, I., Social Indicators in Education: A Case Study, Ottawa, Conseil Economique du Canada, 1974.

GRUBB, W.N., The Distribution of Costs and Benefits in an Urban Public School System, National Tax Journal, 24(1), mars 1971, pp. 1-12.

GRUBB, W.N. & S. MICHELSON, States and Schools: The Political Economy of Public School Finance, Toronto, Heath Lexington, 1974.

GRUBB, W.N. & J.W. OSMAN, The Causes of School Finance Inequalities: Serrano and the Case of California, Publ. Fin. Quart., juillet 1977.

GUNDERSON, M., Training Subsidies & Disadvantaged Workers: Regression with a Limited Dependent Variable, Rev. Can. d'Econ., novembre 1974.

GUSTMAN, A.L. & M.D. CLEMENT, Teachers, Salary Differentials and Equality of Educational Opportunity, Ind. Lab. Relat. Rev., octobre 1977.

GUSTMAN, A.L. & G.B. PIDOT, Interaction between Educational Spending and Student Enrollment, Journ. of Hum. Res., hiver 1973.

HALLACK, J., A qui profite l'école?, coll. Economie en liberté, Paris, P.U.F., 1974.

HALLINAN, M. & A. SORENSON, A Reconceptualization of School Effects, Madison, Wisc., Institute for Research on Poverty, 1976.

HANDA, M.L. & M.L. SKOLNIK, Empirical Analysis of the Demand for Education in Canada, in OSTRY, S. (ed.), Canadian Higher Education in the 70's, Ottawa, Conseil Economique du Canada, 1972.

HANSEN, W.L. & B.A. WEISBROD, Distributional Effects of Public Expenditures Programs, Pub. Fin., 1972, pp. 414-20.

HARE, P.G. & D.T. ULPH, On Education and Distribution, Journ. of Pol. Econ., oct. 1979, Part II.

HARRIS, R. & A. SELDON, Pricing or Taxing? Evidence on Charging for Local Government Services Invited by the Layfield Committee and a Critique of its Report, Hobart Papers, no. 71, Londres, Institute of Economic Affairs, 1976.

HARTMAN, R.W., Equity Implications of the State Tuition Policy and Student Loans, Journ. of Pol. Econ., mai-juin 1972, Part II.

HARTMAN, R.W., Financing the Opportunity to Enter the Educated Labor Market, in GORDON, M.S. (ed.), Higher Education and the Labor Market, New York, Mc Graw Hill, 1974.

HATCHUEL, G., Les bénéficiaires des dépenses de l'éducation nationale en 1965 et 1970: analyse par catégorie socio-professionnelle, Paris, Centre de Recherche et de Documentation sur la Consommation, 1976, (repris dans Consommation, no.4, 1976).

HAVEMAN, R., Poverty, Income Distribution and Social Policy: The Last Decade and the Next, Madison, Wisc., The Institute for Research on Poverty, 1977.

HENDERSON, V., P. MIESZKOWSKI & Y. SAUVAGEAU, Peer Group Effects and Educational Production Functions, Journ. of Publ. Econ., août 1978.

HINCHLIFFE, K., Education, Individual Earnings and Earnings Distribution, Journ. of Dev. Stud., janv. 1975.

HOHL, J., Les politiques scolaires à l'égard des milieux défavorisés et l'émergence d'un nouveau mode de production pédagogique, Sociologie et Sociétés, avril 1980.

HORRIERE, Y. & P. PETIT, Les effets redistributifs de l'enseignement supérieur: une première évaluation, L'Actualité Economique, avril-juin 1973.

HOULE, R. & C. MONTMARQUETTE, Rendement moyen en français et en mathématique des élèves bénéficiant des mesures de l'Opération Renouveau, Montréal, C.R.D.E., Université de Montréal, 1978.

HUNG, N.M. et N.V. PHU, Déterminants de l'utilisation des services médicaux en régime d'assurance-maladie, Act. Econ., avril-juin 1980.

HUSEN, T., Influence du milieu social sur la réussite scolaire, Paris, O.C.D.E., CERI, 1975.

HUSEN, T., Origine sociale et éducation, Paris, O.C.D.E., CERI, 1972.

INSTITUT CANADIEN DE L'EDUCATION DES ADULTES, Pour une école publique au service de l'éducation populaire, Montréal, Institut Canadien de l'éducation des adultes, 1979.

JALLADE, J.P., Education Finance and Income Distribution, World Dev., mai 1976.

JALLADE, J.P., Financing Education for Income Distribution, Finance & Development, mars 1979.

JENCKS, C. et alli, Inequality: A Reassessment of the Effects of Family and Schooling in America, New York, Basic Books, 1972.

JENCKS, C. et alii, Who Gets Ahead?, New York, Basic Books, 1979.

JOHNSON, M.B. & J.N. COLLINS, Fiscal Equity and the Wisconsin School Finance Reform Non Negative Aid Constraints, Land Econ., août 1979.

JOHNSTONE, D.B., New Patterns for College Lending: Income Contingent Loans, New York, Columbia Univ. Press, 1972.

JOURNAL OF POLITICAL ECONOMY, Investment in Education: The Equity-Efficiency Quandary, Journ. of Pol. Econ., 80(3), mai-juin 1972, Part 2.

JUSTER, F.T. (ed.), The Distribution of Economic Well-Being, Cambridge, Mass., N.B.E.R., 1977.

KATZMAN, M.T., The Political Economy of Urban Schools, Cambridge, Harvard Univ. Press, 1971.

KING, M.A., How Effective Have Fiscal Policies Been in Changing the Distribution of Income and Wealth, Amer. Econ. Rev., mai 1980.

KRASHINSKY, M., User Charges in the Social Services, Toronto, Ontario Economic Council, 1981.

LA NOVE, G.R., Educational Vouchers: Concepts and Controversies, New York, Teachers College Press, 1972.

LAYARD, R., Education versus Cash Redistribution: The Lifetime Context, Journ. of Public Econ., décembre 1979.

LAYARD, R. & A. ZABALZA, Family Income Distribution: Explanation and Policy Evaluation, Journ. of Pol. Econ., octobre 1979, part II.

LAZEAR, E.P., Family Background and Optimal Schooling Decisions, Rev. of Econ. and Stat., février 1980.

LEMELIN, C., L'éducation et le développement des ressources humaines, in Montmarquette, C., (ed.), Economie du Québec et choix politiques, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1979.

LEMELIN, C., La pratique de l'économie de l'éducation dans le Québec francophone de la dernière décennie (1970-1980), cahier no. 8101, Montréal, Département de science économique, UQAM, 1981.

LEMELIN, C., La répartition des coûts de l'enseignement universitaire, Québec, Conseil des Universités, 1980.

LEMENNICIER, B., Une définition des dépenses d'éducation des familles, Consommation, avril-juin 1974.

LEVELL, M.C., Spending for Education: The Exercise of Public Choice, Review of Econ. & Stat., nov. 1978.

LEVESQUE, M., L'égalité des chances en éducation, Québec, Conseil supérieur de l'Education, 1979.

LEVIN, B., T. MULLER & C. SANDEVAL, The High Cost of Education in Cities, Washington, The Urban Institute, 1973.

LEVINE, D.M. & M.J. BANE, The Inequality Controversy, New York, Basic Books, 1975.

LEVY-GARBOUA, L., La justice distributive de l'école, Consommation, avril-juin 1975.

LILLARD, L.A., Inequality: Earnings vs Human Wealth, Amer. Econ. Rev., mars 1977.

LUCAS, R.E.B., Is there a Human Capital Approach to Income Inequality?, Journ. of Hum. Res., été 1977.

MADOUS, C.F.; P.W. AIRASIAN & T. KELLAGHAN, School Effectiveness, New York, Mc Graw Hill, 1980.

MAGLEN, L.R., Student Assistance Schemes and the Supply of Highly Skilled Manpower: The Australian Experience, Econ. Record, avril 1978.

MAGUIRE, T.O., Two Examples of Small Scale Educational Evaluations, Séminaire sur l'efficacité d'évaluation des programmes sociaux au Canada et aux Etats-Unis, Edmonton, Univ. of Alberta, 1978.

MANDEL, A.S., Resource Allocation Inside School Districts, Lexington, Mass., D.C. Heath Co., 1976.

MANGA, P., The Income Distribution Effect of Medical Insurance Programs in Ontario, Occasional Paper no.6, Toronto, Ontario Economic Council, 1978.

MARE, R.D., Social Background and School Continuation Decisions, J.A.S.A., juin 1980.

MARIN, A. & G. PSACHAROPOULOS, Schooling and Income Distribution, Rev. of Econ. & Stat., octobre 1974.

MATHEWS, R., Patterns of Educational Finance, Austr. Econ. Pap., décembre 1973.

MAYNARD, A., Experiment with Choice in Education: An Analysis of New Methods of Consumer Financing to Bring More Resources into Education by Vouchers and Loans, Hobart Papers, no. 64, Londres, Institute of Economic Affairs, 1975.

McCREADY, C., Inflation, Poverty and Social Services, in Perception, Ottawa, Travail Canada, 1977.

McDONALD, M.B., Educational Equity and the Fiscal Incidence of Public Education, Nat. Tax Journ., mars 1980.

McMAHON, W.W., Policy Issues in the Economics of Higher Education and Related Research Opportunities in Britain and the U.S., Higher Education, avril 1974.

McROBERTS, H.A., An Income Attainment Model for Native-Born Canadian Male Wage Earners, in Observations sur les revenus au Canada, Ottawa, Conseil Economique du Canada, 1980.

MEERMAN, J.P., The Definition of Income in Studies of Budget Incidence and Income Distribution, Rev. of Inc. & Wealth, décembre 1974.

MEHMET, O., The Ontario University System as Wealth Creator: Who Benefits? Who Pays?, Rev. Can. de l'Ens. Sup., no. 1, 1980.

MEHMET, O., Who Benefits from the Ontario University System?, Toronto, Ontario Economic Council, 1978.

MILLOT, B., Higher Education and Social Differentiation: The French Case, Comparative Education Review, oct. 1981.

MINCER, J., Schooling, Age and Earnings; Human Capital and Personal Income Distribution, New York, N.B.E.R., 1975.

MINCER, J., The Distribution of Labor Incomes with Special Reference to the Human Approach, Journ. of Econ. Lit., mars 1970.

MURNAME, R.J., Teacher Mobility Revisited, Journ. of Human Res., hiver 1981.

MURNAME, R.J., The Impact of School Resources on the Learning of Inner City Children, Cambridge, Ballinger, 1975.

NELSON, H. & W.L. HANSEN, The Distributional Efficiency of Benefits for a Student Financing Program with Payment Obligations Contingent Upon Future Income, Madison Wisc., Institute for Research on Poverty, 1972.

NELSON, S., The Equity of Public Subsidies for Higher Education: Some Thoughts on the Literature, Denver. Education Finance Center, 1978.

NERLOVE, M., On Tuition and the Costs of Higher Education: Prolegomena to a Conceptual Framework, Journ. of Pol. Econ., mai-juin 1972, part II.

NILSSON, A., Study Financing and Expansion of Education: An Empirical Study... in Sweden, 1920-57, Econ. Hist., (2), 1977.

NOORDEH, A.; M. ANAM & S.S. RAHMAN, The Distributional Effects of Public Expenditures in Post-Secondary Education: A Case Study of Ontario, 1969, Ottawa, Conseil Economique du Canada, 1979, miméographié.

O.C.D.E., Education Inequality and Life Chances, Paris, O.C.D.E., 1975, 2 volumes.

O.C.D.E., Public Expenditure Trends, Studies in Resource Allocation, no.5, Paris, O.C.D.E., 1978.

O.C.D.E., Studies in Resource Allocation, no.2: Public Expenditures on Education, Paris, O.C.D.E., 1976 (voir la critique dans Journ. of Econ. Lit., pp. 1505-11.)

OKUN, A.M., Equality and Efficiency: The Big Trade-Off, Washington, Brookings Institution, 1975.

ORWIG, M.D. (ed.), Financing Higher Education: Alternatives for the Federal Government, Iowa City, The American College Testing Program, 1971.

OULTON, W., The Distribution of Education and the Distribution of Income, Economica, nov. 1974.

OWEN, O., School Inequality and the Welfare State, Baltimore, Johns Hopkins, 1974.

OWEN, W., The Distribution of Educational Resources in Large American Cities, Journ. of Human Res., hiver 1972.

PADOA-SCHIOFFA, F., Equality of Opportunity and Other Goals of Educational Policy, Metroeconomica, sept.-déc. 1972.

PARSONS, D.O., Intergenerational Wealth Transfers & the Educational Decisions of Male Youth, Quart. J. of Econ., nov. 1975.

PARSONS, D.O., The Autocorrelation of Earnings, Human Wealth Inequality and Income Contingent Loans, Quart. Journ. of Econ., nov. 1978.

PEACOCK, A., The Treatment of Government Expenditure in Studies of Income Redistribution, in W.L. Smith & J.M. Culbertson (ed.), Public Finance and Stabilization Policy, Amsterdam, North Holland Publ. Co., 1974.

PEITCHINIS, S.G., Financing Post-Secondary Education in Canada, Calgary, juillet 1971.

PETIT, P., Rendement de l'enseignement supérieur et origine sociale, Revue Economique, juillet 1975.

PFLIEGER, S., Les effets redistributifs de l'enseignement en France, présenté aux 21èmes Journées d'Economie Sociale, Dijon, 1981.

PIKE, P.M., Ceux qui n'iront pas à l'université, pourquoi?, Ottawa, Association des universités et collèges du Canada, 1970.

PRICE, R.W.R., Public Expenditures: Policy and Control, Nat. Institute Econ. Rev., novembre 1979.

PSACHAROPOULOS, G., Unequal Access to Education and Income Distribution: an International Comparison, De Economist, (3), 1977.

QUEBEC, Conseil Supérieur de l'Education, L'éducation des adultes défavorisés, Québec, Editeur officiel, 1974.

QUEBEC, Conseil Supérieur de l'Education, L'éducation en milieux défavorisés, Québec, Conseil Supérieur de l'Education, 1972.

QUEBEC, Ministère de l'Education du Québec, Education et développement: une approche aux interventions d'éducation en milieux défavorisés, Québec, Gouvernement du Québec, 1975.

QUEBEC, Ministère de l'Education du Québec, L'école s'adapte à son milieu, Québec, M.E.Q., 1980.

QUEBEC, Ministère de l'Education du Québec, Direction des politiques et plans, Secteur de la planification, Etude des effets de la gratuité scolaire sur l'accès à l'université pour les étudiants des collèges, Québec, 1979.

QUEBEC, Ministère des Affaires sociales, Régie de l'assurance-maladie du Québec, (J.C. Boutin & J. Bisson), Les consommateurs et les coûts de la santé, Service de la recherche et des statistiques, Régie de l'assurance-maladie, Québec, janvier 1977.

QUEBEC, idem Etude comparative de la consommation des services hospitaliers, Québec.

QUEBEC, Ministère des Affaires sociales, Service des études opérationnelles, Direction de la recherche et de la statistique, Impact redistributif des revenus applicables aux programmes d'affaires sociales, Québec.

QUEBEC, Office de planification et de développement du Québec, La répartition des revenus au Québec: analyse des facteurs socio-démographiques de l'inégalité des revenus des familles au Québec, 1975, Québec, O.P.D.Q., 1977.

RAYMOND, R.D. & M. SESNOWITZ, The Distributional Impact of Public Goods, Public Fin. Quarterly, octobre 1980.

REDER, M.W., Elitism and Opportunity in U.S. Higher Education, in Gordon, M.S. (ed.), Higher Education and the Labor Market, New York, Mc Graw Hill, 1974.

REUBER, G., The Impact of Government Policies on the Distribution of Income in Canada, A Review, Analyse de politiques, aut. 1978, 4(4), pp. 505-529.

REYNOLDS, M. & E. SMOLENSKY, Public Expenditures, Taxes and the Distribution of Income, New York, Academic Press, 1977.

REYNOLDS, M. & E. SMOLENSKY, The Fading Effect of Government on Inequality, Challenge, juillet-août 1978. pp 32-37.

RIDLER, N.B., Some Economic Implications of the Projected Age Structure of Canada, Analyse de politiques, 4(3), pp. 333-341, 1978.

RIDLER, N.B., PATTERSON, K.; BARKER, P., Reply; Comments, Analyse de politiques, été 1980.

RITZEN, J.M.M., Education, Economic Growth and Income Distribution, Contributions to Economic Analysis, New York, North Holland Elsevier, 1977.

RITZEN, J.M.M., The Education Dilemna: Growth Versus Equity, De Economist, vol. 3, 1979.

RIVLIN, A.M., Income Distribution - Can Economists Help?, Am. Econ. Rev., mai 1975.

ROSE-LIZEE, R. & M. LIZEE, La démocratisation de l'éducation; Québec: une étude de cas en Amérique du Nord, Montréal, UQAM, 1978.

ROSS, D.P., Données de base sur la répartition du revenu au Canada, Ottawa, Conseil Canadien de Développement Social, 1980.

ROWLEY, J.C.R. & N. LECKIE, A Further Look at the Determinants of Educational Achievement, Discussion Paper no. 60, Ottawa, Conseil Economique du Canada, 1976.

SAHOTA, G.S., Personal Income Distribution Theories of the Mid 1970's, Kyklos, 1977.

SAHOTA, G.S., Theories of Personal Income Distribution: A Survey, Journ. of Econ. Lit., mars 1978.

SEBOLD, F.D. & W. DATO, School Funding and Student Achievement: An Empirical Analysis, Publ. Fin. Quart., janvier 1981.

SEWELL, W.H. & R.M. HAUSER, Education, Occupations and Earnings, New York, Academic Press, 1975.

SEXTON, J., L'évaluation des programmes de main-d'oeuvre, Rel. Ind., juillet 1973.

SIEMIATYCKI, J. & L. RICHARDSON, Statut socio-économique et utilisation des services de santé à Montréal, Act. Econ., avril-juin 1980.

SIMPSON, M.G. & alii, Costs and Benefits of Mass Higher Education, Higher Education, mai 1973.

SMEEDING, T. & M. MOON, Valuing Government Expenditures: The Case of Medical Care Transfers and Poverty, Rev. of Inc. & Wealth, sept. 1980.

SMITH, J.P., The Distribution of Family Earnings, Journ. of Pol. Econ., oct. 1979, part 2.

SOLMON, L.C. & P.J. TAUBMAN, Does College Matter?, New York, Academic Press, 1973.

SOLMON, L. & P. WACHTEL, Effects of Schooling Equality on Earnings, New York, N.B.E.R., 1972.

SPITZ, J., Cost-Based College Tuitions: Evidence from a Case Study, Publ. Fin. Quart., avril 1979.

STAGER, D.A., Economics of Continuing Education in the Universities, in Ostry, S. (ed.), Canadian Higher Education in the Seventies, Ottawa, Conseil Economique du Canada, 1972.

STAGER, D. & N. MELTZ, Structure des revenus par occupation au Canada de 1931 à 1974, Ottawa, Commission de lutte contre l'inflation, 1976.

STATISTIQUE CANADA, Incidence de la répartition des avantages découlant des services de santé et d'éducation, Canada, 1974, Ottawa, Statistique Canada, 1977.

STIGLITZ, J.E., Education and Inequality, Annals of the Amer. Acad. of Pol. & Soc. Sci., sept. 1973.

SUMMERS, A.A. & B.L. WOLFE, Intradistrict Distribution of School Inputs to the Disadvantaged: Evidence from the Courts, Journ. of Human Res., été 1976, (voir le débat dans J.H.R., été 1977).

SWARTZ, T.R., W.I. DAVISSON & F.T. BONELLO, Why have we Ignored the Distribution of Benefits from College Instruction?, Journal of Econ. Educ. printemps 1980.

TAUBMAN, P.J., Sources of Inequality in Earnings: Personal Skills, Random Events, Preferences Towards Risk and Other Personal Characteristics, New York, North Holland Elsevier, 1975.

TAX FOUNDATION INC., Tax Burdens and Benefits of Government Expenditures by Income Class, 1961 & 1967, New York, Tax Foundation, 1967.

THUROW, L.C., Cash Versus in-kind Transfers, Am. Econ. Rev., mai 1974.

THUROW, L.C., Education and Economic Equality, The Public Interest, été 1972.

THUROW, L.C., The Political Economy of Income Redistribution Policies, Annals of the American Academy of Political and Social Sciences, sept. 1973.

TINBERGEN, J., How to Reduce the Incomes of the Two Labor Elites, Eur. Econ. Rev., nov. 1977.

TINBERGEN, J., Income Distribution, Analysis and Policies, Amsterdam, North Holland, 1975.

TINBERGEN, J., The Impact of Education on Income Distribution, Rev. of Inc. and Wealth, sept. 1972.

TOBARD, N., Sur les effets redistributifs des services collectifs destinés aux familles, Consommation, juillet-septembre 1977.

ULPH, D., On the Optimal Distribution of Income and Educational Expenditure, Journ. of Publ. Econ., décembre 1977.

UNGAR, S.B., The Retention Rate: An Analysis of Enrollment Attrition at a Canadian College, Rev. Can. de l'ens. sup., no.1, 1980.

UNITED STATES OF AMERICA, Joint Economic Committee, How Public Benefits are Distributed in Low Income Areas, Studies in Public Welfare, no.6, 1973.

VAN DYCK, J., Can Adults be Hooked on College? Some Determinants of Adult College Attendance, Madison, Wisc., Institute for Research on Poverty, 1977.

VANECKO, J.J. & N.L. AMES, Who Benefits from Federal Education Dollars?, Cambridge, Mass., Apt Books, 1980.

VERRY, D. & B. DAVIES, University Costs and Outputs, Amsterdam, Elsevier, 1976.

Von ZUR MUEHLEN, M., The Educational Background of Parents of Post-Secondary Students in Canada; A Comparison Between 1968-69 and 1974-75 and Related to the Educational Level of the Population, Ottawa, Stat. Can. 1978.

WEINSTEIN, E. & WAHLSTROM, M.N., Educational Evaluation in Canada: Past Experience and Future Needs, Toronto, Séminaire sur l'efficacité d'évaluation des programmes sociaux au Canada et aux Etats-Unis, 1978.

WEISBROD, B.A. & W.L. HANSEN, Distributional Effects of Tax and Expenditure Programs: A Framework for Analysis, Madison, Wisc., Institute for Research on Poverty, 1971.

WELCH, F., Human Capital Theory: Education, Discrimination and Life Cycles, Am. Econ. Rev., mai 1975.

WEST, E.G., Differential versus Equal Student Subsidies in Post-Secondary Education, A Current Canadian Dispute, Higher Education, février 1974.

WEST, E.G., Student Loans: A Reappraisal ... with Special Reference to Ontario and Canada's Changing Needs in Educational Finance, Toronto, Ontario Econ. Council, 1975.

WEST, E.G., The Radical Economics of Public School Break-Down: A Critique, Rev. of Soc. Econ., octobre 1976.

WHITE, S.F., Bilan économique et la démocratisation de l'enseignement, in Bélanger, P.W. & G. Rocher, Ecole et société au Québec, Montréal, H.M.H., 1970.

WINEGARDEN, C.R., Schooling and Income Distribution: Evidence from International Data, Economica, février 1979.

WINOKER, H.S., Expenditures Equalization in the Washington, D.C., Elementary Schools, Public Policy, été 1976.

WISE, A.E., Rich Schools, Poor Schools, Chicago, Univ. of Chicago Press, 1972.

WOLFE, B., A Cost-Effectiveness Analysis of Reductions in School Expenditures: an Application of an Educational Production Function, Madison, Wisc., Institute for Research on Poverty, 1976.

ZIMMERMAN, D., Expenditure Tax Incidence Studies, Public Higher Education and Equity, Nat. Tax. Journ., mars 1973.

Bibliographie
(Deuxième partie)

ALLARIE, A., P. BERNARD et J. RENAUD, Qui s'instruit s'enrichit, Possibles, vol. III, nos. 3-4, 1979a.

ANAM, M., A. NOORDEH et S.S. RAHMAN, The Distributional Effects of Public Expenditure in Post-Secondary Education: A Case Study of Ontario, 1969 (document parrainé par le Conseil Économique du Canada), Ottawa, C.E.C., 1979a.

BELANGER, G., Le financement de l'enseignement supérieur au Québec, Actualité Économique, vol. 49, no. 4, 1973a.

BELANGER, G., Le secteur public, un budget croissant pour des services constants, Revue économique, vol. 23, no. 1, 1972a.

BENYAHYA, H., Les sources de la croissance au Québec, 1951-76, Montréal, Ministère de l'Immigration du Québec, 1976a.

BERGERON, M., Les ressources économiques à la disposition de la confessionnalité au Québec, Montréal, cahier no. 8102, Département de science économique, UQAM, 1981a.

BERROUARD, J.M., L'explication des choix de la discipline d'études à l'université: analyse empirique pour le Québec, Montréal, rapport de recherche, Département des sciences économiques, Université de Montréal, 1979a.

BOURDIEU, P., C. GRIGNON & J.C. PASSERON, L'évolution des chances d'accès à l'enseignement supérieur en France (1962-1966), Higher Education, vol. 2, no. 4, novembre 1973a.

CREAN, J.F., Equality of Opportunity: Concepts, Measures and Policies, Québec, Groupe de recherche sur l'économie publique, Université Laval, 197 a.

CREAN, J.F., Taux de rentabilité attendu et la demande d'éducation: quelques résultats empiriques, Relations Industrielles, vol. 27, no. 3, 1972a.

CREAN, J.F., The Income Redistributive Effects of Public Spending on Higher Education, Journ. of Human Res., vol. 10, no. 1, hiver 1975a.

CREPUQ, (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec), Analyse de quelques indicateurs du niveau de développement du système d'enseignement supérieur au Québec, de l'effort relatif de la société et du gouvernement et de la productivité des universités québécoises, Montréal, CREPUQ, 1978a.

DANDURAND, P., M. FOURNIER et C. HETU, Condition de vie de la population étudiante universitaire québécoise, travail commandé par la Commission d'étude sur les universités, 1979a.

DESRANLEAU, C., L'interruption scolaire au niveau collégial québécois, rapport de recherche, Montréal, Département des sciences économiques, Université de Montréal, 1980a.

FARINE, A., Fonds d'auto-financement des frais de scolarité, Bulletin de l'A.C.P.U., vol. 19, no. 3, 1971a.

FARINE, A., Les diplômés de l'Université de Montréal sur le marché du travail, Montréal, Université de Montréal, C.R.D.E., 1974a.

FARINE, A. & P.P. PROULX, La correspondance entre la formation et l'emploi chez un échantillon des sortants de l'université, Actualité Economique, vol. 51, no. 3, 1975a.

FARINE, A., P.P. PROULX & C. LEMELIN, Le financement de la formation postsecondaire, Revue canadienne de l'enseignement supérieur, vol. 7, no. 2, 1977a.

FREEMAN, R.B., Overinvestment in College Training?, Journ. of Human Res., été 1975a.

GIRARD, G., J.C. OTIS et N. PROULX, Eléments pour l'étude du personnel scientifique et technique dans le cadre d'une politique de la recherche scientifique au Québec, Montréal, Société METREQ, 1977a, en annexe à Québec, Ministre d'État au développement culturel, Pour une politique québécoise de la recherche scientifique, Québec, l'Editeur Officiel, 1979a.

GIRARD, G., J.C. OTIS et N. PROULX, Le stock de ressources humaines hautement qualifiées au Québec et la production des universités québécoises, Montréal, Société Metreq et Office de la langue française, 1978a.

GIRARD, M., H. GAUTHIER & A. VINET, Les jeunes québécois et le travail, Québec, Office de planification et de développement du Québec, 1978a.

HANSEN, W.L. & B.A. WEISBROD, The Distribution of Costs and Direct Benefits of Public Higher Education: The Case of California, Journ. of Human Res., vol. 4, no. 2, printemps 1969a.

HENDERSON, V., P. MIESZKOWSKI et Y. SAUVAGEAU, L'influence du groupe sur les fonctions de production du système scolaire, Ottawa, Conseil Economique du Canada, 1976a.

HOENACK, S.A., The Efficient Allocation of Subsidies to College Students, Am. Econ. Rev., juin 1971a.

HOULE, R. & L. OUELLET, L'influence des facteurs socioéconomiques sur la demande privée pour l'éducation universitaire, Montréal, Cahier no.8123, Département des sciences économiques, Université de Montréal, 1981a.

HUNG, N.M., Utilisation des services médicaux de la Régie d'assurance-maladie au Québec, Montréal, Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu, UQAM, septembre 1981a.

LACROIX, R. et C. LEMELIN, Education supérieure et revenu, in Conseil Economique du Canada, Observations sur les revenus, Ottawa, Conseil Economique du Canada, 1980a.

LACROIX, R., C. LEMELIN et P. ROBILLARD, Champ de spécialisation et revenu, Act. Econ., vol. 54, no. 1, 1978a.

LACROIX, R. & F. VAILLANCOURT, Attributs linguistiques et disparités de revenus au sein de la main-d'oeuvre hautement qualifiée du Québec, Québec, Conseil de la langue française, 1980a.

LAURENDEAU, F., Les effets redistributifs de l enseignement supérieur: l'étude d'un cas, mémoire de maîtrise, Montréal, Département des sciences économiques, Université de Montréal, 1975a.

LEMELIN, C. et J.C. OTIS, La théorie économique des choix de carrières: une interprétation et une vérification empirique, Act. Econ., vol. 54, no. 3, 1978a.

MAROIS, J., Impact de la syndicalisation des professeurs d'université sur la structure de rémunération, thèse de maîtrise, Montréal, Département des sciences économiques, Université de Montréal, 1981a.

MIGUE, J.L. et G. BELANGER, Le prix de la santé, Montréal, Hurtubise HMW, 1972a.

OTIS, J.C., Théorie économique du choix de carrière: une vérification empirique de l'influence des facteurs économiques sur le choix de carrière, mémoire de maîtrise, Montréal, Département des sciences économiques, Université de Montréal, 1976a.

OUELLET, L., La demande pour l'éducation supérieure et l'influence des facteurs socio-économiques, rapport de recherche, Montréal, Département des sciences économiques, Université de Montréal, 1980a.

PECHMAN, J.A., The Distributional Effects of Public Higher Education in California, Journ. of Human Res., vol. 5, no. 3, été 1970a.

PES, J., Le rendement de l'éducation au niveau universitaire: une comparaison Québec-Ontario, 1970, rapport de recherche, Montréal, Département des sciences économiques, 1980a.

POLESE, M. et J. LEGER, L'impact des universités sur le développement régional, Québec, Conseil des universités, 1980a.

PSACHAROPOULOS, G., Economics of Education: An Assessment of Recent Methodological Advances and Empirical Results, Soc. Sci. Inform., vol. 16, nos 3/4, 1977a.

PSACHAROPOULOS, G., Returns to Education, San Francisco, Jossey-Bass Publ. Inc., 1973a.

QUEBEC, Commission d'étude sur la formation des adultes, L'Education des adultes au Québec, Hypothèses de solutions, document de travail, Québec, Gouvernement du Québec, 1981a.

QUEBEC, Commission d'étude sur les universités, Rapport, Québec, L'Editeur officiel, 1979a, 6 volumes.

QUEBEC, Ministère de l'Education, Direction des études économiques et démographiques, La fréquentation scolaire post-secondaire au Québec et en Ontario de 1976-77 à 1978-79 et aux Etats-Unis en 1976-77, Québec, Gouvernement du Québec, 1980a (par André Lespérance).

QUEBEC, Ministère de l'Education, Direction Générale de l'Enseignement Supérieur, Analyse de l'évolution de l'enseignement supérieur à la lumière d'indicateurs socio-économiques, Québec, Gouvernement du Québec, 1980b (par M. Falardeau).

QUEBEC, Ministère de l'Education, Secteur de la Planification, La recherche ASOPE à mi-chemin, promesses et réalisations, Québec, Gouvernement du Québec, 1979b (par P. Roberge).

QUEBEC, Ministère de l'Education, Secteur de la Planification, Direction des politiques et plans, Relance à l'université, Québec, Gouvernement du Québec, 1979c (par M. Audet).

QUEBEC, Ministère de l'Education, Secteur de la planification, Direction des politiques et plans, Relance, Etude de la situation des sortants de l'enseignement professionnel, aux niveaux secondaire et collégial pour la période de 1973 à 1976, Québec, Gouvernement du Québec, 1978a (par J.G. Darveau).

RAYNAULD, A., Les incidences économiques de l'instauration d'un régime d'éducation permanente, in G. Daoust (ed.), L'éducation permanente et l'université québécoise, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975a.

SAUVY, A. et A. GIRARD, Les diverses classes sociales devant l'enseignement: ..., Population, mars-avril 1965a.

SOLMON, L.C., A Note on Equality of Education Opportunity, Am. Econ. Rev., sept. 1970a.

VAILLANCOURT, F., Le rôle de la langue dans la détermination du revenu d'emploi des travailleurs masculins au Québec en 1970, in Conseil Economique du Canada, Observations sur les revenus au Canada, Ottawa, Conseil Economique du Canada, 1980a.

VAILLANCOURT, F., Les attributs linguistiques et la détermination du revenu des hommes au Québec en 1971: les groupes d'âge et d'éducation, Act. Econ., vol. 55, no. 3, 1979a.

VERRY, D.W. & P.R. LAYARD, Cost Functions for University Teaching and Research, Econ. Journ., mars 1975a.

Bibliographie
(Troisième partie)

BOUDON, R., L'inégalité des chances, Paris, Armand Colin, Collection U, 1973aa.

BOWEN, H.R., Investment in Learning, San Francisco, Jossey-Bass, 1977aa.

BOWLES, S., Towards an Educational Production Function; in W.L. HANSEN (ed.), Education, Income and Human Wealth, National Bureau of Economic Research, Studies in Income and Wealth, no.35, New York, N.B.E.R., 1970aa.

DAUBIGNEY, J.P. & J.J. SILVESTRE, Note sur la signification de la corrélation éducation-salaire, Revue économique, mai 1973aa.

EICHER, J.C. & A. MINGAT, Education et égalité, in O.C.D.E., L'éducation, les inégalités et les chances dans la vie, Paris, O.C.D.E., 1975aa.

GINTIS, H., Education, Technology and the Characteristics of Worker Productivity, Am. Econ. Rev., mai 1971aa.

JOHNSON, H.G., The Alternatives before Us, Journ. of Pol. Econ., vol. 80, no. 3, part II, mai-juin 1972.

LAYARD, R., The New Media and Higher Education, Minerva, avril 1973aa.

LEIBOWITZ, A., Parental Inputs and Children's Achievement, Journ. of Hum. Res., print. 1977aa.

MEHMET, O., Economic Returns on Undergraduate Fields of Study in Canadian Universities: 1961 to 1972, Relations industrielles, vol. 32, no. 3, 1977aa.

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale A
Montréal, P.Q. H3C 3P8
Laboratoire sur la répartition
et la sécurité du revenu
(LABREV)

PUBLICATIONS DU LABREV

Etudes

L'ALLOCATION AU LOGEMENT: L'ELABORATION D'UN PROGRAMME. Rapport soumis au Groupe de Travail sur l'Habitation, LABREV, 1976, 169 pages.

LA CONDITION ECONOMIQUE DES FEMMES AU QUEBEC, Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu en association avec le Conseil du Statut de la Femme, Editeur Officiel du Québec, 1978, 2 tomes 535 pages.

LA REVOLUTION TRANQUILLE DES MODES DE VIE FAMILIAUX: Une analyse des implications socio-économiques et de l'adéquation des politiques sociales. Rapport final soumis au Conseil Québécois de la Recherche Sociale par Pierre Lefebvre, juillet 1980, 462 pages.

UTILISATION DES SERVICES MEDICAUX DE LA REGIE D'ASSURANCE-MALADIE DU QUEBEC. Rapport final soumis au Conseil Québécois de la Recherche Sociale par Nguyen Manh Hung, septembre 1981, 166 pages.

Cahiers

7601 L'EQUITE ECONOMIQUE ET LA SECURITE SOCIALE, Gilles Beausoleil

7701 UN MODELE D'ALLOCATION AU LOGEMENT, Francine Lepage

7702 UN MODELE DE L'OFFRE DE TRAVAIL DES BENEFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE AU QUEBEC: ASPECTS THEORIQUES, Henri-Paul Rousseau

7703 LEGISLATION AND THE LABOUR MARKET: A SELECTIVE REVIEW OF CANADIAN STUDIES, Ronald G. Bodkin et André Cournoyer

7704 LES EFFETS REDISTRIBUTIFS DES LOTERIES QUEBECOISES, Clément Lemelin

7705 LES CRITERES D'EQUITE, Jacques Henry

7706 GROWTH AND THE DEMAND AND SUPPLY OF LABOUR BY LEVEL OF EDUCATION, Wafik Grais

7801 LA PERTINENCE DE LA LOI DES AVANTAGES COMPARES, Jacques Henry

7802 POLITIQUES D'EMPLOI ET SUBSTITUTS SALARIAUX, Gilles Beausoleil

7803 EMPLOYMENT AND PRICES IN A PERSPECTIVE SUPPLY MODEL APPLIED TO EGYPT, Wafik Grais

7804 SUR L'IMPACT DE L'ASSURANCE-CHOMAGE DANS UNE ECONOMIE KEYNESIENNE, N.M. Hung et P. Lefebvre

7805 EVALUATING INCOME SECURITY - OVERVIEW OF THE CANADIAN EXPERIENCE, Gilles Beausoleil

7901 A PROPOS DE TROIS METHODES D'ESTIMATION DES MIGRATIONS DEFINITIVES, Paul Bodson

7902 LES LOIS BELGES D'EXPANSION ECONOMIQUE ET L'EMPLOI, Paul Bodson

7903 PROGRESSIVITE DE L'IMPOT ET REDISTRIBUTION DES REVENUS, Bernard Bobe et Guy Gilbert

7904 LES EFFETS DES PROGRAMMES SOCIAUX ET DE SECURITE DE REVENU SUR LA COMPOSITION DES FAMILLES: PROBLEMATIQUE ET ILLUSTRATIONS, Emile Allie et Pierre Lefebvre

7905 PROBLEMATIQUE SUR LA SECURITE DU REVENU DU TRAVAIL ET LE MARCHE DU TRAVAIL, Gilles Beausoleil

7906 EMPLOYMENT CREATION AND THE COST OF LABOUR - Application to the Industrial Sector in Egypt, Wafik Grais et Emile Allie

7901D LES MODES DE VIE ET LA REPARTITION DES REVENUS AU CANADA EN 1975, Jean-François Guilloteau et Pierre Lefebvre, Cahier publié conjointement par le Département de Science Economique et la Labrev

8001 TRANSFERTS SOCIAUX ET PROTECTION SOCIALE, Gilles Beausoleil

8002 HUMAN RESOURCES AND ECONOMIC GROWTH - A General Interdependency Model Applied to Egypt, Wafik Grais

8003 UN SYSTEME NON-LINEAIRE DE DEPENSES - Analyse qualitative et expériences avec les données canadiennes, 1947/77, Fabrizio Carlevaro, Cahier publié conjointement par le Département d'économétrie de Genève et le Labrev

8004 UN INSTRUMENT DE CUEILLETTE D'INFORMATION SUR UNE POPULATION ASSISTEE, Luc Favreau

8005 LA MOBILITE DE LA MAIN-D'OEUVRE FEMININE - UNE APPROCHE EMPIRIQUE, Paul Bodson

8006 COMPUTABLE QUALITATIVE COMPARATIVE STATIC TECHNIQUES, Gilbert Ritschard

8007 UNE DEMONSTRATION SIMPLE DE L'INEQUITE ET L'INEFFICACITE DES PROGRAMMES ACTUELS DE SECURITE DU REVENU, Emile Allie et Pierre Lefebvre

8008 PROGRESSIVITE APPARENTE ET EVOLUTION DE STRUCTURES FISCALES DANS LES PAYS DE L'O.C.D.E., Guy Gilbert, Cahier publié conjointement par le Centre de Recherches Economiques et Sociales (C.R.E.S. - G.R.E.FI.) de l'Université de Paris X-Nanterre

8009 VERS UN MODELE D'INTERDEPENDANCE POUR L'EXPLORATION A MOYEN TERME, Gabrielle Antille et Wafik Grais

8101 L'OFFRE INDIVIDUELLE DE TRAVAIL ET LES PROGRAMMES DE SOUTIEN DU REVENU DU TRAVAIL, Antonio Lagana

8102 L'OFFRE DE TRAVAIL DES PARTICIPANTS A UN PROGRAMME DE REVENU MINIMUM GARANTI: LE CAS DES FAMILLES MONOPARENTALES BENEFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE (problématique), Emile Allie

8103 LA TENDANCE A LA SELECTIVITE OU LES TENSIONS DIFFICILES ENTRE LES STRATEGIES D'ASSURANCE ET D'ASSISTANCE, Diane Bellemare et Lise Poulin-Simon

8104 UNDERSTANDING AND SOLVING COMPLEX SYSTEMS, Manfred Gilli et Edouard Rossier, Cahier publié conjointement avec le Département d'économétrie de l'Université de Genève et le Labrev

8105 LA REFORME DE LA SECURITE DU REVENU DANS UNE PERSPECTIVE DE REDISTRIBUTION DES REVENUS, Pierre Lefebvre

8106 CHOMAGE DES JEUNES ET REPARTITION DU REVENU: UNE PROBLEMATIQUE, Isabel Maldonado et Daniel Mercier

8107 UNE ANALYSE ECONOMIQUE DE L'AIDE SOCIALE ET DU SUPPLEMENT AU REVENU DE TRAVAIL: LEURS REVENUS (SALAIRES) CRITIQUES ET DE RESERVE, Emile Allie et Pierre Lefebvre

8108 POLICY IMPLICATIONS OF NORMATIVE CAUSALITY, Daniel Royer, Cahier publié conjointement avec le Département d'économétrie de l'Université de Genève et le Labrev

8109 LA DISTRIBUTION ET LA REDISTRIBUTION DES REVENUS AU QUEBEC, 1973-1977: une analyse quantitative et une appréciation, Pierre Lefebvre

8110 LES GAINS DE PRODUCTIVITE GLOBALE ET LEUR REPARTITION DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER: QUEBEC 1967-1978, Claude Fluet et Pierre Lefebvre

8201 LE FINANCEMENT DES SERVICES SOCIAUX AU QUEBEC ET SES EFFETS REDISTRIBUTIFS; L'EXEMPLE DE L'EDUCATION, Clément Lemelin

Documents techniques

8052 LE QUESTIONNAIRE ABREGE, L. Favreau

8053 FICHIER DE L'AIDE SOCIALE - Description technique de la bande magnétique contenant l'information recueillie à partir des questionnaires abrégés, M. Corriveau

8054 FICHIER DE L'AIDE SOCIALE - Description technique de la bande magnétique contenant l'information recueillie à partir des questionnaires extensifs, J.C. LeBrun

8151 FICHIER DE L'AIDE SOCIALE - Description statistique des questionnaires abrégés et extensifs de l'enquête sur l'aide sociale, J.C. LeBrun et J.L. Bastien

8152 MODELES STOCHASTIQUES DES PHENOMENES SOCIAUX ET ECONOMIQUES, Emile Allie

Une copie de tout document technique peut être obtenue gratuitement en s'adressant au Labrev.

Rapports administratifs

Rapport annuel 1977-78
Rapport annuel 1978-79
Rapport annuel 1979-80
Rapport au ministère des Affaires sociales du Québec sur les activités du Labrev au cours de la période 1977-80
Rapport annuel 1980-81